

## 6 EMPLOI ET ÉCONOMIE

### 6.1 Portée de l'évaluation

L'économie et l'emploi sont une composante valorisée (CV) en raison des exigences législatives qui s'y rattachent et des préoccupations de la population en général, mais aussi parce qu'il est prévu que le projet Oléoduc Énergie Est (le Projet) pourrait :

- générer des possibilités d'emploi et de revenus découlant directement de l'embauche d'ouvriers et d'entrepreneurs durant la construction et l'exploitation;
- susciter l'achat de biens et de services durant la construction et l'exploitation qui entraînera également des possibilités d'affaires à l'échelle nationale, provinciale et régionale. Parmi les biens et les services requis figurent l'embauche de spécialistes en services d'ingénierie et en environnement, ainsi que l'achat de matériaux, de modules et d'équipements;
- accroître les montants d'impôt sur le revenu que les gouvernements fédéral et provincial perçoivent des entreprises, ainsi que le montant des taxes municipales qui seront versées aux municipalités que traverse le pipeline.

La portée de l'évaluation des effets sur l'économie et l'emploi repose principalement sur les exigences de dépôt de l'Office national de l'énergie (ONÉ) relativement aux aspects socioéconomiques, ainsi que sur les exigences du gouvernement provincial. Les éléments suivants ont également été considérés :

- les questions et préoccupations soulevées par les parties prenantes ou le grand public à propos de ce Projet ou de projets antérieurs similaires;
- l'expérience d'Énergie Est acquise lors de projets semblables, y compris les mesures d'atténuation qui s'y rattachent;
- le jugement professionnel des évaluateurs.

#### 6.1.1 Exigences réglementaires fédérales

L'évaluation des effets sur l'économie et l'emploi repose sur les exigences prescrites au Guide de dépôt de l'ONÉ 2014-01 (ONÉ, 2014) qui définissent l'information demandée afin de rendre une décision en vertu de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCÉE 2012). Pour un aperçu des exigences relatives à l'économie et l'emploi, veuillez consulter le Tableau A-3 du Guide de dépôt de l'ONÉ 2014-01 (ONÉ, 2014). Les exigences de dépôt consistent à documenter les effets d'un projet sur l'emploi, le revenu et les recettes publiques.

#### 6.1.2 Exigences réglementaires provinciales

Le gouvernement du Québec n'impose aucune exigence réglementaire relative à l'économie et à l'emploi qui devrait être considérée dans le cadre de cette évaluation environnementale et socioéconomique du Projet.

### 6.1.3 Limites de l'évaluation

Aux fins de l'évaluation de l'emploi et de l'économie :

- La zone d'étude locale (ZEL) s'étend sur environ 25 km de chaque côté de l'emprise. La ZEL a été délimitée en fonction des éléments régionaux suivants :
  - la barrière naturelle créée par le fleuve Saint-Laurent;
  - le réseau routier, y compris les ponts au-dessus du fleuve Saint-Laurent;
  - les schémas de transport domicile-travail;
  - l'emplacement des principaux centres de services.
- Aucune zone d'étude régionale (ZER) n'est définie, puisque ses limites coïncident avec celles de la ZEL.

Les limites temporelles de l'évaluation incluent la phase de construction et d'exploitation.

## 6.2 Sommaire des conditions de base

### 6.2.1 Approche et méthodes

Les données sur les conditions de base relative à l'économie et l'emploi au Québec ont été obtenues au moyen d'une revue de la documentation existante obtenues à partir de divers sites, études et rapports gouvernementaux. Les principales sources d'information sont les suivantes :

- Pour les données statistiques et les profils socioéconomiques des MRC :
  - les et profils statistiques régionaux et les tableaux thématiques compilés par l'Institut de la statistique de Québec (ISQ);
  - les données des recensements de 2006 et 2011 et l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 de Statistique Canada;
  - les données sur l'évolution du marché du travail dans les MRC (ISQ);
- Pour les différentes régions administratives du Québec :
  - les rapports socioéconomiques régionaux du ministère des Finances et de l'Économie du Québec;
  - les études régionales du Mouvement Desjardins;
- Pour l'estimation des effets du Projet:
  - le modèle interprovincial des entrées-sorties (2010) de Statistique Canada.

### 6.2.2 Sommaire des conditions de base

La présente section donne un aperçu des conditions démographiques et économiques de base dans la ZEL.

### 6.2.2.1 Population

Comme le montre le Tableau 6-1, la ZEL croise 10 régions administratives, 35 municipalités régionales de comtés (MRC) et plus de 300 municipalités. Les données démographiques indiquent clairement que la ZEL est un secteur à forte densité de population. Elle abrite en effet près de 5 millions d'habitants (4 798 012), soit près de 60% de la population du Québec que l'on estime à 8 155 334 habitants (ISQ, 2014).

**Tableau 6-1 Population et population active par MRC**

Région administrative	MRC	Population	Population active	Accroissement démographique*
Montréal	Beauharnois-Salaberry	62 695	31 690	17,5%
	Vaudreuil-Soulanges	143 360	80 065	52,5%
	<b>Total</b>	<b>206 055</b>	<b>111 755</b>	<b>21,5%</b>
Laurentides	Argenteuil	30 510	15 990	23,1%
	Les Pays-d'en-Haut	41 551	61 215	35,8%
	La Rivière-du-Nord	118 983	20 940	46,7%
	Mirabel	44 074	24 210	60,8%
	Deux-Montagnes	100 755	53 735	33,3%
	Thérèse-De Blainville	156 449	85 910	28,5%
	<b>Total</b>	<b>492 322</b>	<b>262 000</b>	<b>34,0%</b>
Laval	<b>Laval</b>	<b>409 528</b>	<b>215 155</b>	<b>28,6%</b>
Montréal	<b>Montréal</b>	<b>1 917 233</b>	<b>984 850</b>	<b>12,1%</b>
Lanaudière	Les Moulins	153 254	86 270	53,9%
	Montcalm	49 968	25 000	45,3%
	Matawinie	48 407	22 670	21,4%
	L'Assomption	122 213	66 735	32,6%
	Joliette	64 836	31 765	31,0%
	D'Autray	42 301	21 010	23,0%
	<b>Total</b>	<b>480 979</b>	<b>253 450</b>	<b>37,9%</b>
Mauricie	Maskinongé	36 765	17 915	6,9%
	Mékinac	12 992	5 740	2,2%
	Shawinigan	50 075	21 525	-0,7%
	Trois-Rivières	132 968	65 945	9,2%
	Les Chenaux	18 238	9 130	5,6%
	<b>Total</b>	<b>251 038</b>	<b>120 255</b>	<b>5,5%</b>

**Tableau 6-1 Population et population active par MRC**

Région administrative	MRC	Population	Population active	Accroissement démographique*
Centre-du-Québec	Bécancour	20 085	9 945	8,1%
	<b>Total</b>	<b>20 085</b>	9 945	12,3%
Capitale-Nationale	Portneuf	50 537	25 860	15,3%
	La Jacques-Cartier	38 588	21 860	24,4%
	Québec	560 158	303 865	10,9%
	<b>Total</b>	<b>649 283</b>	<b>351 585</b>	<b>11,6%</b>
Chaudière-Appalaches	Lotbinière	30 439	16 630	15,7%
	La Nouvelle-Beauce	35 805	20 165	19,5%
	Lévis	140 931	79 980	19,3%
	Bellechasse	36 133	19 030	6,1%
	Montmagny	23 173	11 265	-6,1%
	L'Islet	18 629	9 360	-11,5%
	<b>Total</b>	<b>285 110</b>	<b>156 430</b>	<b>8,9%</b>
Bas-Saint-Laurent	Kamouraska	21 599	10 260	-5,1%
	Rivière-du-Loup	34 821	17 880	8,5%
	Les Basques	9 167	4 005	-11,6%
	Témiscouata	20 656	9 415	-11,0%
	<b>Total</b>	<b>86 243</b>	<b>41 560</b>	<b>-5,1%</b>
<b>Total</b>		<b>4 798 012</b>	<b>2 245 247</b>	<b>-1,3%</b>

NOTE : \* Accroissement démographique pour les années 2006 à 2013  
SOURCE : MAMROT, 2013; Statistique Canada, 2013a; ISQ, 2009

Voici les principaux constats tirés des données sur la population :

- Environ la moitié de la population qui vit dans la ZEL (soit 49% ou environ 2,3 millions d'habitants) est concentrée dans la région du Grand Montréal. Cette région comprend aussi la plus grande concentration de la population active.
- Les régions qui entourent le Grand Montréal, soit la Montérégie, au sud-est, les Laurentides, au nord, et la région de Lanaudière, à l'est, comprennent aussi d'importantes populations frôlant au total près de 1,2 million d'habitants (1 179 356). À elles seules, ces quatre régions totalisent presque 75% (3 506 117 habitants) de la population vivant à l'intérieur de la ZEL qui se concentre dans la portion ouest du tracé du pipeline, soit entre Pointe-Fortune et Repentigny (voir la Figure 6-1 de l'Annexe A). Ces régions comptent la plus grande proportion de la population active et constituent donc la plus grande source potentielle de travailleurs reliée au Projet.

- La région de la Capitale-Nationale, autour de la ville de Québec, vient au deuxième rang et compte près de 1 million d'habitants (826 347 habitants), et ce, en incluant la ville de Lévis et la MRC adjacente de Bellechasse. La population active représente la moitié de la population totale.
- Les régions de la Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent, situées sur la rive sud du Saint-Laurent, sont les moins peuplées. Elles comptent moins de 8% de la population totale et moins de 9% de la population active du Québec.

Statistique Canada indique que la ville de Montréal affichait un accroissement démographique de 5,2% de 2006 à 2011, ce qui était inférieur à la moyenne nationale (5,9%). Le taux de croissance de la ville de Québec s'élevait à 4,7% durant cette même période.

### POPULATION AUTOCHTONE

La population autochtone du Québec comprend dix Premières Nations, ainsi que la nation Inuit, qui vit au nord de la province. Elles représentent quelque 2% de la population du Québec (141 915 habitants). Les Autochtones vivent à l'intérieur des limites de réserves, mais sont également présents dans presque toutes les régions de la province.

La population autochtone est présente dans 26 des 35 MRC comprises dans le périmètre de la ZEL du Projet. Le Tableau 6-2 présente la répartition de la population autochtone par MRC, ainsi que sa population active. Un total de 33 090 Autochtones (c.-à.-d., individus se définissant eux-mêmes comme Autochtones) vivent dans la ZEL. De ce nombre, plus de la moitié (17 855) appartiennent à la population active. Une importante concentration d'Autochtones (38%) se trouve dans la région du Grand Montréal. La deuxième plus importante concentration d'Autochtones se trouve dans la région de Québec (15%).

**Tableau 6-2 Population et population active autochtone par MRC**

Région administrative	MRC	Population	Population active	Accroissement démographique*
Montérégie	Beauharnois-Salaberry	780	420	49,36%
	Vaudreuil-Soulanges	1 310	725	33,97%
Laurentides	Argenteuil	495	310	S.O.
	Les Pays-d'en-Haut	385	235	S.O.
	La Rivière-du-Nord	1 120	650	48,66%
	Mirabel	475	245	S.O.
	Deux-Montagnes	1 385	810	52,71%
	Thérèse-De Blainville	1 145	645	36,24%
Laval	Laval	2 345	1 270	40,30%
Montréal	Montréal	10 510	5 500	20,60%
Lanaudière	Les Moulins	1 055	660	14,22%
	Montcalm	550	305	44,55%
	L'Assomption	895	450	43,02%

**Tableau 6-2 Population et population active autochtone par MRC**

Région administrative	MRC	Population	Population active	Accroissement démographique*
Lanaudière	Joliette	525	200	-3,81%
	D'Autray	320	125	-12,50%
Mauricie	Maskinongé	265	105	S.O.
	Shawinigan	585	180	51,28%
	Trois-Rivières	1 425	775	27,37 %
	Les Chenaux	220	120	38,64%
Capitale-Nationale	Portneuf	350	210	S.O.
	Québec	4 890	2 670	33,03%
	La Jacques-Cartier	485	370	S.O.
Chaudière-Appalaches	Lévis	745	470	47,65%
	Bellechasse	250	125	S.O.
Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup	265	130	5,66%
	Témiscouata	315	150	-12,70%
<b>Total</b>		<b>33 090</b>	<b>17 855</b>	

NOTE : \*Croissance démographique en fonction des années 2006 à 2011  
SOURCE : Statistique Canada, 2013b et 2014a

Des dix Premières Nations du Québec, seules quatre vivent dans les limites de la ZEL du Projet (voir ci-dessous). Le tracé du pipeline ne traverse aucune communauté des Premières Nations, mais cinq réserves désignées se trouvent dans la ZEL :

- Nation mohawk / réserve de Kanesatake – La réserve de Kanesatake se trouve à proximité de la municipalité d'Oka et du lac des Deux Montagnes. C'est la plus grande communauté autochtone du Québec.
- Première Nation des Abénakis / réserve de Wôlinak – Cette communauté relativement petite est située à proximité de la ville de Bécancour, sur la rive sud du Saint-Laurent, près de Trois-Rivières.
- Nation huronne-wendat / réserve de Wendake – La réserve est située dans les limites de la ville de Québec. Plus de la moitié de cette communauté vit hors réserve.
- Première Nation Malécite de Viger / réserves de Cacouna et de Withworth – Cette communauté dispose de deux réserves situées dans la ZEL : la réserve de Cacouna, dans la ville du même nom (petit lot de 0,17 ha) et la réserve de Whitworth, à 30 km au sud de Rivière-du-Loup. Les Malécites ne sont pas regroupés en communauté et vivent hors réserve.

Le Tableau 6-3 donne la répartition des populations autochtones vivant en réserve et à l'extérieur de réserve dans le périmètre de la ZEL.

**Tableau 6-3 Population autochtone à l'intérieur de la ZEL**

Région administrative	MRC	Réserve	Nation	Distance de la ZIP	Population		
					En réserve	Hors réserve	Total
Laurentides	Deux-Montagnes	Réserve de Kanesatake	Mohawks	16,3 km	2 388	999	2 389
Centre-du-Québec	Bécancour	Réserve de Wôlinak	Première Nation des Abénakis	12,7 km	72	234	306
Capitale-Nationale	Québec	Réserve de Wendake	Nation huron-wendat	15,1 km	1 495	2 397	3 892
Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup	Réserve de Cacouna	Première Nation Malécite de Viger	2,3 km	0	1 125	1 125
		Réserve de Whitworth		2,8 km			

SOURCE : Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014

### 6.2.2.2 Économie et main-d'œuvre

Le produit intérieur brut (PIB) du Québec, qui dépasse 300 milliards de dollars, représente près de 20% de l'économie canadienne. L'économie du Québec a connu un taux de croissance de 1,1% en 2013. Ce taux devrait passer à 1,9% en 2014-2015 selon les indicateurs disponibles (RBC, 2014). Le revenu provincial pour l'année 2011-2012 était de 91,3 milliards de dollars (Revenu Québec, 2014). À la suite de la révision budgétaire qu'il vient d'entreprendre, le gouvernement provincial a modifié son calendrier de réduction du déficit. L'équilibre budgétaire promis pour l'année fiscale 2013-2014 a été repoussé de deux ans. Ainsi, selon les prévisions, il y aura un déficit de 2,5 milliards de dollars (0,7% du PIB) en 2013-2014 et de 1,75 milliard de dollars (0,5% du PIB) en 2014-2015. Les déficits additionnels seront imputés à la dette. Pour compenser la hausse de la dette en 2013-2014 et 2014-2015, 425 millions de dollars par année seront versés au Fonds des générations pendant dix ans à compter de 2016-2017 (Services économiques TD, 2013). L'investissement en capital devrait augmenter de 1,3 milliard de dollars, en raison, surtout, d'un investissement accru dans les domaines du transport et de l'entreposage.

Le Tableau 6-4 présente les données sur les taux d'activité, d'emploi et de chômage dans la ZEL. Ces données sont tirées des statistiques de 2012 fournies par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Le taux de participation est plus élevé que la moyenne provinciale dans la plupart des régions, sauf dans la région de Montréal, où le taux de chômage est plus élevé, ainsi que dans les régions rurales telles que la Mauricie, le Bas-Saint-Laurent et le Centre-du-Québec.

Dans la Montérégie et les Laurentides, qui sont situées dans la première portion de la ZEL entourant la région du Grand Montréal, le taux d'activité est élevé et le taux de chômage par conséquent plus faible. La même tendance peut être observée dans la région de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, qui affichent le taux de chômage le plus bas de la province (5,4% dans la première région et 4,8% dans la deuxième). Ces deux régions connaissent toutefois une hausse constante du taux de

chômage depuis 2011 (Finances et Économie Québec, 2013b, 2013c). Le taux de chômage est élevé à Montréal (10,2%)<sup>1</sup> et dans les régions rurales de la Mauricie (9,9%) et du Bas-Saint-Laurent (8,7%).

**Tableau 6-4 Caractéristiques de la main-d'œuvre par région administrative**

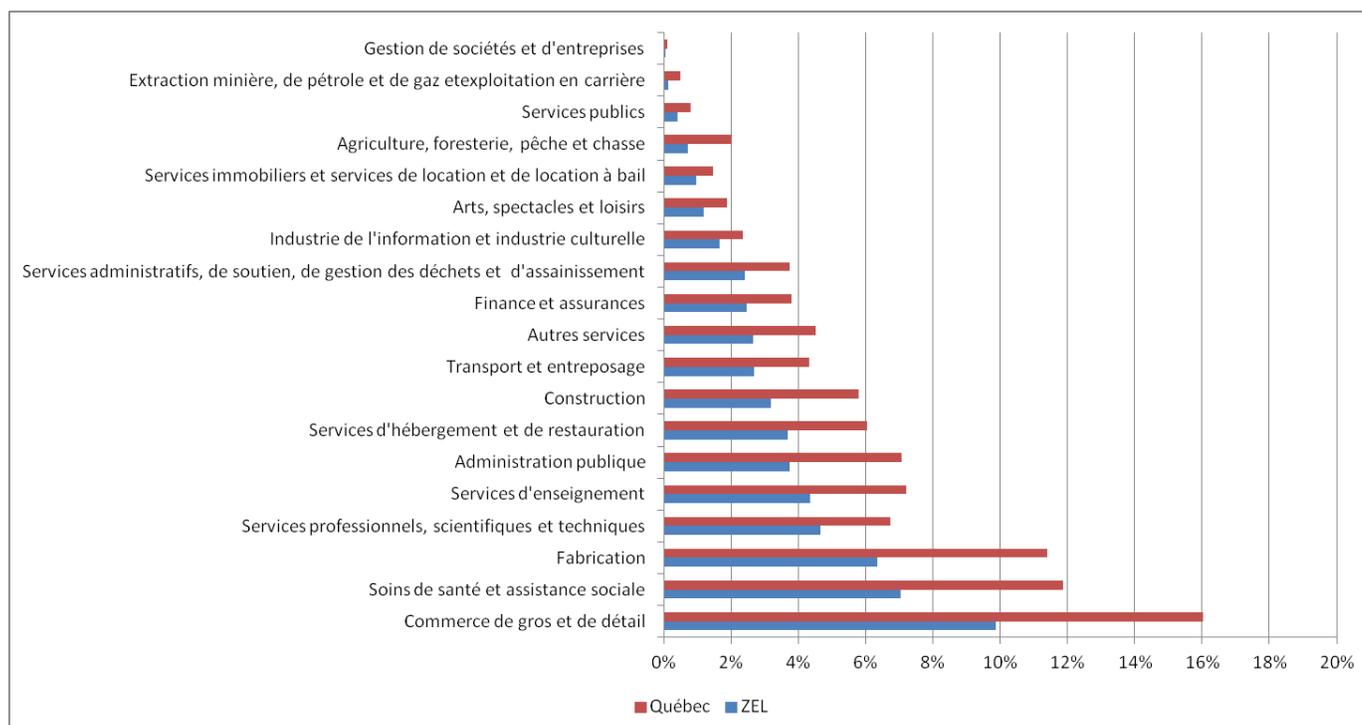
Région administrative	Caractéristiques de la population active			
	Population totale 15 ans et plus	Taux d'activité <sup>1</sup> (%)	Taux d'emploi <sup>2</sup> (%)	Taux de chômage <sup>3</sup> (%)
Montréal	1 470 252	67,6	63,4	6,1
Laurentides	563 139	68,7	64,1	6,7
Laval	409 718	68,3	63,2	7,5
Montréal	1 981 672	64,7	58,2	10,2
Lanaudière	476 941	65,0	59,9	7,8
Mauricie	263 269	54,2	48,8	9,9
Centre-du-Québec	16 440	59,9	54,9	8,3
Capitale-Nationale	707 984	67,7	64,1	5,4
Chaudière-Appalaches	408 188	66,9	63,7	4,8
Bas-Saint-Laurent	199 834	60,8	55,5	8,7
<b>Québec</b>	<b>4 320 300</b>	<b>65,3</b>	<b>60,3</b>	<b>7,6</b>
NOTES : 1. Pourcentage d'habitants qui ont ou qui cherchent activement un emploi. 2. Pourcentage d'habitants qui ont un emploi. 3. Pourcentage d'habitants sans emploi par rapport à la population active. SOURCE : ISQ, 2013a - 2013j				

On estime que la population active vivant dans la ZEL compte environ 2,2 millions de personnes réparties dans divers secteurs d'activité. Statistique Canada consigne régulièrement la répartition de la main-d'œuvre canadienne en se basant sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Partant de cette classification, la répartition de la main-d'œuvre par MRC a été compilée (voir le Tableau 6-B-1 de l'Annexe B).

La Figure 6-1 résume la répartition de la main-d'œuvre par secteur d'activité dans la ZEL et par rapport au reste de la province.

<sup>1</sup> Les données désaisonnalisées mensuelles sur les taux de chômage fournies par les régions économiques de l'assurance-emploi indiquent que le taux de chômage moyen s'établissait à 8,1 % en 2013 et 2014. Ressources humaines et Développement des compétences Canada [www.hrsdc.gc.ca](http://www.hrsdc.gc.ca)

**Figure 6-1 Répartition de la main-d'œuvre par secteur d'activité**



Source : Statistique Canada, 2013a

La majeure partie de la main-d'œuvre vivant dans la ZEL travaille dans le secteur des services, lequel génère en moyenne 77% des emplois. Le secteur des services comprend un vaste éventail d'activités, dont le commerce de gros et de détail, les finances et assurances, les services publics, la gestion de sociétés et d'entreprises, les services d'enseignement, les soins de santé et l'assistance sociale, les services immobiliers et les services de location et de location à bail, l'industrie de l'information et l'industrie culturelle, les services professionnels, scientifiques et techniques, les services d'hébergement et de restauration, ainsi que les arts, spectacles et loisirs.

La majeure partie de la main-d'œuvre de la ZEL se concentre dans la région du Grand Montréal. Plus de 2,3 millions d'employés œuvrant dans la plupart des secteurs de l'économie s'y retrouve. En plus d'être un important centre scientifique, intellectuel et culturel, Montréal abrite les principaux secteurs de services et de fabrication, lesquels emploient près de 900 000 personnes, soit 39% de la population. En dehors des centres urbains, l'économie régionale de la ZEL est davantage axée sur l'agriculture et l'agroforesterie, secteurs qui emploient une part considérable de la main-d'œuvre dans plusieurs régions. Un aperçu de l'activité économique propre à chaque région est donné ci-après.

**Montérégie** – La ZEL ne comprend que deux MRC de la Montérégie, soit 14% de la population de cette région. L'agriculture est la principale activité économique de la région, celle-ci détenant près du quart des fermes agricoles du Québec et des emplois qui y sont reliés. La région est également pourvue d'une économie diversifiée, comptant entre autres un important secteur manufacturier, des entreprises agroalimentaires, des industries de métallurgie primaire et de fabrication de métaux, des industries de produits chimiques et des industries de produits textiles. La région se place en tête de la production québécoise de minerai (33%) et de matériaux de construction (32%).

**Laurentides** – Les Laurentides, au nord de Montréal, abritent l'aéroport international de Mirabel. Le tourisme régional y est fortement développé. La région occupe le troisième rang en ce qui a trait au tourisme de la province (Mouvement Desjardins, 2012). Il en résulte un nombre important d'emplois reliés à l'industrie touristique, aux commerces (58 700 emplois), à l'hébergement et la restauration (40 900 emplois). La région, qui est également connue pour ses activités dans le domaine des hautes et moyennes technologies, affiche une économie équilibrée, caractérisée par un important secteur des transports, de dynamiques fermes agricoles et, dans sa partie nord, une forte industrie forestière.

**Lanaudière, Mauricie et Centre-du-Québec** – Ces trois régions sont situées au cœur de la province. En raison de la plaine fertile du Saint-Laurent, l'économie y est fortement axée sur l'agriculture, qui génère 5 200 emplois à Lanaudière, 3 000 emplois en Mauricie et 1 515 emplois à Bécancour (Statistique Canada, 2013a). Les régions de Lanaudière et de la Mauricie sont néanmoins dotées de ressources industrielles diversifiées (produits chimiques et métaux, appareils ménagers, pneus, pâtes et papiers, ciment, matières plastiques), ainsi que d'un secteur touristique qui doit son dynamisme aux activités récréatives et de plein air, telles que la chasse, la pêche et la motoneige. Cette section de la ZEL est en majeure partie localisée dans les plaines qui longent le Saint-Laurent et son économie est essentiellement agricole. La partie du Centre-du-Québec comprise dans la ZEL se trouve sur la rive sud du Saint-Laurent, en face de Trois-Rivières. La région comprend le parc industriel de Bécancour et des terres agricoles.

**Capitale-Nationale** - L'économie de la région est dominée par les activités commerciales, suivies de près par les soins de santé, la fabrication et l'administration publique. Comme la région est le siège de nombreux bureaux du gouvernement provincial, les emplois reliés à l'administration y sont nombreux (42 800 emplois). Le tourisme occupe également une place importante dans l'économie de la région. Il génère plusieurs emplois dans les domaines de l'hôtellerie et de la restauration. Parmi les autres secteurs d'activité, notons l'enseignement, les secteurs scientifiques professionnels (biomédical, optique et photonique, géomatique et technologie de l'information), ainsi que les services techniques et financiers.

**Chaudière-Appalaches** - Dans cette région située sur la rive sud du Saint-Laurent, l'agriculture et la foresterie occupent une place dominante (près de 10 000 emplois). L'acériculture y joue aussi un rôle important. La région se classe au troisième rang pour les emplois dans le secteur manufacturier (44 500 emplois), les produits de consommation, les entreprises de transformation alimentaire et les industries pétrochimiques, métallurgiques et textiles y étant bien représentés (Finances et Économie, 2013a). Le secteur de la construction, où 2 600 travailleurs se sont ajoutés entre 2006 et 2011, occupe la deuxième place (6,9%) en importance pour la production dans l'économie de la région (Québec International, 2012).

**Bas-Saint-Laurent** – Cette région est la moins peuplée que traverse la ZEL. L'économie y est axée sur l'agriculture (3 300 emplois) et la foresterie. En 2012, le secteur primaire comptait pour 5,8% de l'emploi total, ce qui était bien supérieur à la moyenne du Québec de 2,3% (Mouvement Desjardins, 2013). L'agriculture génère plus de 65% des emplois dans la région, dont 50% proviennent de la production laitière. Le secteur manufacturier, qui emploie environ 10 000 personnes, est dominé par les scieries, les usines de pâtes et papiers, la production d'aliments et de boissons gazeuses et la fabrication de matériel de transport. L'économie bénéficie également de la présence de plus en plus importante de projets éoliens et des nombreux emplois liés aux activités de chasse et de pêche. La production de

tourbe est en outre une importante industrie de la région ; elle compte pour 40% de la production totale de la province. Enfin, le secteur des services est actif grâce aux emplois reliés au milieu marin dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et des transports.

### **REVENU**

Le Tableau 6-5 fournit le revenu d'emploi moyen des travailleurs dans chaque MRC traversée par la ZEL. Ces revenus varient considérablement selon l'emplacement géographique et les activités économiques des diverses MRC. La moyenne varie en effet de 56 726 \$ dans la MRC Thérèse-De Blainville, près de Montréal, à 34 157 \$ dans la MRC de Témiscouata, dans le Bas-Saint-Laurent. Une forte proportion de la main-d'œuvre travaille dans le secteur de l'agriculture, où les salaires sont relativement plus bas que dans d'autres secteurs. Il en résulte que le revenu moyen est plus faible dans les régions rurales comme la Mauricie (38 883 \$), la Chaudière-Appalaches (39 796 \$) et le Bas-Saint-Laurent (36 428 \$). Le revenu tend à être inversement proportionnel à la distance entre les lieux de travail et les centres urbains. Dans la région du Grand Montréal et les régions avoisinantes, soit la Montérégie et les Laurentides, le revenu moyen est d'environ 48 000 \$. Le revenu annuel moyen dans la ZEL (indépendamment du groupe d'âge) se chiffre à 42 466 \$. De manière générale, le revenu dépend de la répartition de la main-d'œuvre et du niveau d'activité économique d'une région donnée.

**Tableau 6-5 Nombre, pourcentage et revenu d'emploi moyen des travailleurs (25 à 64 ans) par MRC**

MRC	Total*		
	Nbre <sup>1</sup>	% <sup>2</sup>	\$ <sup>3</sup>
Beauharnois-Salaberry	23 893	71,1	42 420
Vaudreuil-Soulanges	64 207	83,0	52 144
Argenteuil	11 599	68,4	39 278
Les Pays-d'en-Haut	16 010	71,3	47 780
La Rivière-du-Nord	48 930	74,8	43 197
Deux-Montagnes	43 313	68,4	46 878
Mirabel	20 187	87,1	45 667
Thérèse-De Blainville	67 308	80,4	56 726
Laval	173 160	78,3	48 194
Montréal	769 037	67,5	48 224
Les Moulins	69 498	83,3	48 198
Matawinie	17 752	62,4	36 532
Montcalm	19 991	74,8	37 206
Joliette	24 588	72,2	42 560
L'Assomption	53 395	81,4	49 116
D'Autray	16 497	71,4	38 384
Maskinongé	14 189	68,9	36 431

**Tableau 6-5 Nombre, pourcentage et revenu d'emploi moyen des travailleurs (25 à 64 ans) par MRC**

MRC	Total*		
	Nbre <sup>1</sup>	% <sup>2</sup>	\$ <sup>3</sup>
Mékinac	4 496	69,4	34 640
Shawinigan	17 463	65,1	39 756
Trois-Rivières	7 353	72,2	44 997
Les Chenaux	50 128	70,0	38 591
Bécancour	7 756	74,0	42 651
Portneuf	20 799	76,3	41 803
La Jacques-Cartier	18 013	86,8	51 552
Québec	236 281	74,0	48 883
Lotbinière	12 685	80,1	36 938
Lévis	64 229	81,7	50 064
La Nouvelle-Beauce	15 754	83,8	40 004
Bellechasse	14 790	80,0	39 214
Montmagny	8 768	72,1	37 562
L'Islet	7 174	72,5	34 992
Kamouraska	8 146	71,5	36 512
Rivière-du-Loup	13 882	73,4	40 760
Les Basques	3 132	67,1	34 285
Témiscouata	7 485	66,3	34 157

NOTES : \* Les totaux correspondent à des moyennes pondérées.

1. Nombre d'individus de 25 à 64 ans ayant pour source principale de revenu un revenu d'emploi ou d'entreprise.
2. Ratio entre le nombre de travailleurs de la région et le nombre de travailleurs de la population en général (âgés de 25 à 64 ans).
3. Le revenu d'emploi moyen est obtenu en divisant la somme des salaires avant déductions et le revenu net des entreprises non constituées en sociétés par le nombre de travailleurs.

SOURCE : ISQ, 2013a - 2013n

### **Emploi chez les Autochtones**

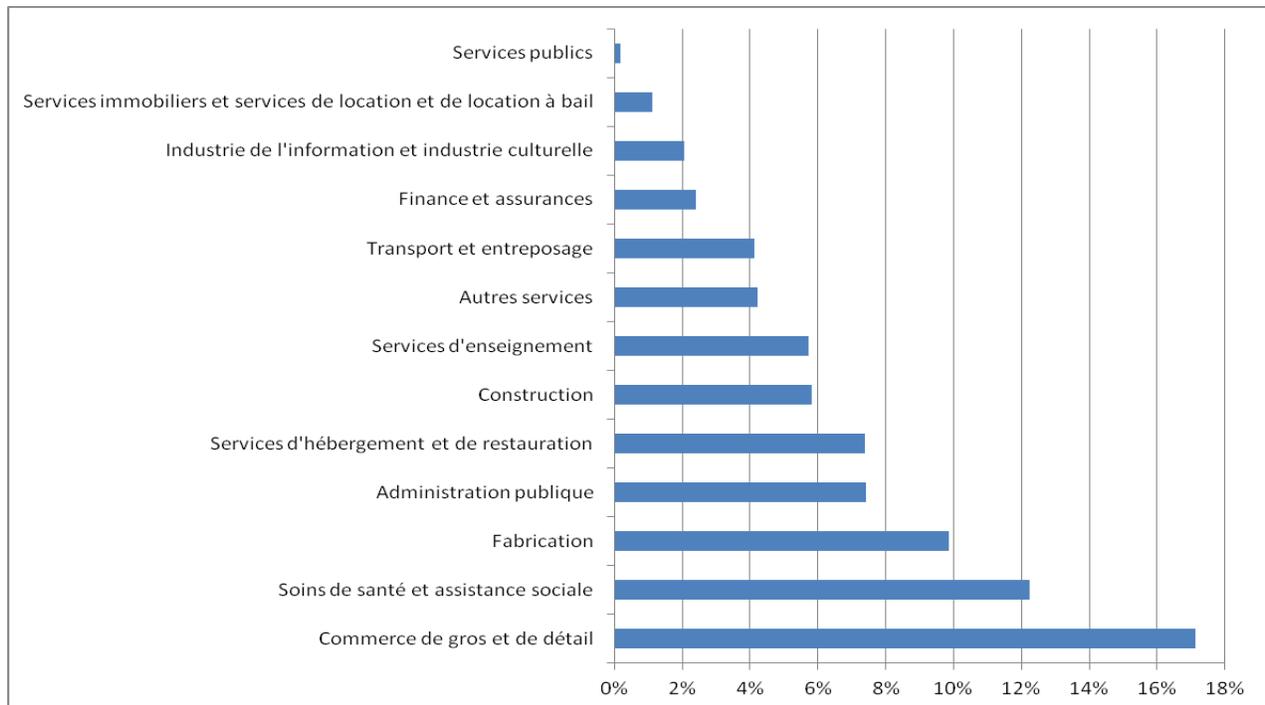
#### **MAIN-D'ŒUVRE**

Les statistiques indiquent que 54% des Autochtones (17 855 travailleurs) vivant dans la ZEL font partie de la population active, comparativement à 46% dans la population non autochtone. La plupart des Autochtones travaillent dans le secteur tertiaire (industrie et secteur des services), lequel inclut la vente de gros et de détail, le transport, les soins de santé, l'hébergement et les services alimentaires, ainsi que dans le secteur de la fabrication. L'emploi est concentré dans la région du Grand Montréal, ainsi que

dans les Laurentides, où se trouve la réserve mohawk de Kanesatake (38%), de même que dans la ville de Québec et sa périphérie (14%).

La Figure 6-2 présente la répartition de la main-d'œuvre autochtone par secteur d'activité. Les statistiques indiquent que, de manière générale, les Autochtones ne travaillent pas dans le secteur de l'agriculture. Aucune donnée sur l'emploi des Autochtones dans le domaine des arts, du spectacle et des loisirs n'est disponible.

**Figure 6-2 Répartition de la main-d'œuvre autochtone par secteur d'activité**



Source : Statistique Canada, 2013b

### **EMPLOI ET REVENU**

Le Tableau 6-6 présente les caractéristiques des travailleurs autochtones âgés de 15 ans et plus dans les MRC comprises dans la ZEL. De manière générale, les caractéristiques de la main-d'œuvre autochtone sont semblables à celles de la main-d'œuvre non autochtone. Le taux d'activité atteint 64,5% (comparativement à 65,3% chez les non-Autochtones), tandis que le taux d'emploi s'établit à 56,3% (comparativement à 60%) et le taux de chômage à 8% (comparativement à 7,6%). Les taux de chômage varient beaucoup d'une MRC à l'autre. Dans certaines MRC, le taux de chômage est nul (Les Pays-d'en-Haut, Maskinongé, La Jacques-Cartier), alors que dans d'autres, il atteint des niveaux élevés (25% à Joliette, 20% à D'Autray et 19% à Argenteuil).

Quant au salaire annuel moyen, il est d'environ 28 145 \$. Celui-ci est nettement inférieur au revenu salarial moyen de la population non autochtone (42 059 \$).

**Tableau 6-6 Caractéristiques des travailleurs autochtone par MRC**

MRC	Caractéristiques de la population active			
	Taux d'activité <sup>1</sup> (%)	Taux d'emploi <sup>2</sup> (%)	Taux de chômage (%)	Salaire moyen (\$)
Beauharnois-Salaberry	60,9	52,2	14,3	23 991
Vaudreuil-Soulanges	72,1	68,7	4,0	36 478
Argenteuil	66,7	53,8	19,4	24 512
Les Pays-d'en-Haut	72,3	64,6	0,0	32 270
La Rivière-du-Nord	67,4	64,3	3,6	27 578
Mirabel	64,5	63,2	4,1	32 681
Deux-Montagnes	69,5	63,9	8,0	32 060
Thérèse-De Blainville	66,8	61,7	5,7	31 950
Laval	67,9	63,6	5,9	32 285
Montréal	63,2	56,6	10,5	29 336
Les Moulins	78,6	76,8	1,8	33 085
Montcalm	64,2	57,9	9,8	20 691
L'Assomption	65,7	60,6	8,9	35 108
Joliette	59,7	46,3	25,0	31 175
D'Autray	51,0	42,9	20,0	23 897
Maskinongé	39,6	34,0	0,0	21 048
Shawinigan	36,4	32,3	5,1	23 049
Trois-Rivières	64,3	58,9	7,7	29 040
Les Chenaux	63,2	60,5	5,3	28 814
Portneuf	77,8	77,8	0,0	24 816
Québec	66,9	61,2	5,9	31 721
La Jacques-Cartier	88,1	85,7	0,0	48 954
Lévis	77,0	69,7	9,6	34 172
Bellechasse	64,1	56,4	16,0	29 279
Rivière-du-Loup	59,1	52,3	11,5	19 014
Témiscouata	51,7	43,1	10,3	21 177

NOTES : 1. Pourcentage d'habitants qui ont ou qui cherchent activement un emploi.  
2. Pourcentage de la population ayant un emploi.  
SOURCE : Statistique Canada, 2013b

### 6.2.2.3 Scolarité

Le niveau de scolarité complété de la population résidant dans la ZEL varie selon les régions, mais, dans l'ensemble, il est semblable à celui de la moyenne provinciale pour ce qui est des études secondaires, des études supérieures, ainsi que des études commerciales et professionnelles (ISQ, 2013o) (Voir Tableau 6-7). Il y a un léger écart entre les milieux ruraux et les milieux urbains en ce qui a trait aux niveaux secondaires et collégiaux. Cet écart augmente au niveau universitaire, par exemple un centre urbain comme Montréal affiche un taux d'obtention de diplôme universitaire de 32%, comparativement à 14% dans les régions rurales. En considérant les régions autres que Montréal, Laval et Québec, le pourcentage de la population de la ZEL ayant obtenu un diplôme universitaire (21%) est inférieur à la moyenne provinciale (ISQ, 2013o). À l'opposé, le pourcentage de la population ayant suivi des études techniques ou commerciales est nettement plus élevé dans les régions rurales (21% dans le Centre-du-Québec, 19% dans la Chaudière-Appalaches et 19% dans le Bas-St-Laurent) que dans les zones urbaines. Ces niveaux de scolarité concordent généralement avec la composition de la main-d'œuvre dans les industries et le type de scolarité requis par les industries dans ces régions.

**Tableau 6-7 Niveau de scolarité complété par région administrative**

Région administrative	Niveau complété										
	Aucun diplôme		Certificat d'études secondaires		Diplôme d'une école des métiers		Diplôme collégial		Diplôme universitaire		Total
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre
Montérégie	272 030	24,8	257 150	23,4	172 360	15,7	180 460	16,4	216 890	19,7	1 098 890
Laurentides	109 455	26,6	95 270	23,1	73 320	17,8	64 590	15,7	69 320	16,8	411 955
Laval	66 000	22,1	72 295	24,2	42 970	14,4	51 565	17,2	66 320	22,2	299 150
Montréal	330 150	21,5	328 230	21,3	155 260	10,1	235 255	15,3	489 435	31,8	1 538 330
Lanaudière	99 330	28,6	84 560	24,3	64 810	18,7	51 870	14,9	46 890	13,5	347 460
Mauricie	58 620	27,1	49 470	22,9	39 610	18,3	36 580	16,9	31 730	14,7	216 010
Centre-du-Québec	56 035	33,8	39 470	23,8	34 445	20,8	29 150	17,6	6 780	4,1	165 880
Capitale-Nationale	106 135	19,1	125 370	22,6	84 950	15,3	102 695	18,5	135 440	24,4	554 590
Chaudière-Appalaches	89 510	27,8	69 610	21,7	60 670	18,9	54 900	17,1	46 745	14,5	321 435
Bas-Saint-Laurent	50 795	30,5	34 595	20,8	31 325	18,8	26 055	15,7	23 650	14,2	166 420
<b>Québec</b>	<b>1 547 870</b>	<b>25,0</b>	<b>1 377 585</b>	<b>22,3</b>	<b>945 970</b>	<b>15,3</b>	<b>992 360</b>	<b>16,0</b>	<b>1 320 695</b>	<b>21,4</b>	<b>6 184 480</b>

SOURCE : ISQ, 2013o

#### FORMATION PROFESSIONNELLE

Il existe une grande variété d'écoles des métiers (publiques ou privées) dans chaque région comprise dans la ZEL. La grande variété des programmes de formation technique et professionnelle qu'elles offrent pourrait avoir une incidence directe ou indirecte sur les travaux de construction reliés au Projet. Ces écoles professionnelles sont dotées de centres de formation spécialisés dans le transport routier (y compris la conduite de camions et de véhicules lourds), la mécanique, la soudure et la métallurgie, ainsi que la foresterie et les technologies du bois. Les écoles des métiers et les centres de formation

susceptibles de concourir à la réalisation du Projet ont été recensés en vue de combler les besoins en main-d'œuvre dans les diverses régions dans la ZEL. Les programmes de formation professionnelle offerts dans ces écoles et centres de formation (Tableau 6-8) incluent entre autres :

- la conduite;
- la mécanique;
- la soudure et la métallurgie;
- l'abattage et le débardage forestier.

**Tableau 6-8 Centres de formation professionnelle de la ZEL par région administrative**

Région Administrative	Nom	Privé (PR) Public (PU)	Programme de formation								
			Conduite de camions	Conduite d'engins de chantier	Conduite de grues	Mécanique de camions et véhicules lourds	Mécanique d'engins de chantier	Mécanique industrielle de construction et d'entretien	Soudage haute pression	Soudage & Montage	Abattage manuel et débardage forestier
Montérégie	Centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac	PU						√		√	
	Atelier-école Les Cèdres	PU		√	√						
Laurentides, Montérégie, Lanaudière	Centre de formation du transport routier de Saint-Jérôme (CFTR)	PU	√								
Laurentides	Centre de formation professionnelle Performance Plus	PU						√			
Laval	Tecnic: Centre de formation des routiers de Laval	PR	√								
	Centre de formation en métallurgie de Laval	PU							√	√	
	École Polymécanique de Laval	PU						√			
Montréal	Tecnic: Centre de formation des routiers de Montréal	PR	√								
	Camion École du Québec	PR	√	√							
	École du Routier Professionnel du Québec Inc.	PR	√								
	Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité	PU								√	
	École des métiers de la construction de Montréal (ÉMCM)	PU							√	√	
	École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal (ÉMÉMM)	PU				√	√				
Lanaudière	Centre de formation professionnelle des Moulins	PU						√			
Mauricie	Carrefour Formation Mauricie	PU				√	√	√			
	Centre de formation professionnelle Bel-Avenir	PU						√			
	École du Routier G.C.	PR	√	√							
	Commission scolaire de l'Énergie	PU		√		√	√	√			√

**Tableau 6-8 Centres de formation professionnelle de la ZEL par région administrative**

Région Administrative	Nom	Privé (PR) Public (PU)	Programme de formation									
			Conduite de camions	Conduite d'engins de chantier	Conduite de grues	Mécanique de camions et véhicules lourds	Mécanique d'engins de chantier	Mécanique industrielle de construction et d'entretien	Soudage haute pression	Soudage & Montage	Abattage manuel et débardage forestier	
Capitale-Nationale	Centre de formation professionnelle de La Croisée	PU		√					√		√	
		PU		√					√		√	
	École de foresterie et de technologie du bois de Duchesnay	PU										√
	Centre de formation professionnelle de Québec	PU								√		
	Centre de formation professionnelle Wilbrod-Bherer	PU				√	√					
	Aviron Qc- Collège Technique	PR								√		
	Centre de formation en transport de Charlesbourg	PR	√									
	École nationale de camionnage et d'équipement lourd É.N.C.E.L	PR	√	√								
Chaudière-Appalaches	Centre de formation en mécanique de véhicules lourds	PU				√	√					
	Centre national de conduite d'engins de chantier	PU		√								
Bas-Saint-Laurent	Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir	PU				√	√			√		
	Commission scolaire du Fleuve et des Lacs – Centre de formation professionnelle	PU	√									√

SOURCE : compilation par UDA des sites WEB des centres de formation, Mars 2014

### SCOLARITÉ DANS LA POPULATION AUTOCHTONE

En 2011, plus d'un quart de la population autochtone âgée de 25 à 64 ans et vivant dans la ZEL avait achevé des études dans une école secondaire (25%) ou dans une école des métiers (27%), comme l'indique le Tableau 6-9. Du côté de la population non autochtone, 22% de la population âgée de 25 à 64 ans et vivant dans les limites de la ZEL avait achevé des études dans une école secondaire et 15% dans une école des métiers. La principale différence entre Autochtones et non-Autochtones réside dans la proportion d'habitants qui ont suivi des études collégiales ou universitaires. Chez les Autochtones, 3,7% avaient suivi des études collégiales et 5% des études universitaires, comparativement à 16% et 21% chez les non-Autochtones. La fréquentation des écoles des métiers est également beaucoup plus élevée chez les Autochtones (27%) que chez les non-Autochtones (15%).

**Tableau 6-9 Niveau de scolarité de la population autochtone par MRC**

MRC	Aucun diplôme		Certificat d'études secondaire		Diplôme d'une école de métiers		Diplôme collégial		Diplôme universitaire		Total
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre
Beauharnois-Salaberry	400	56,74	185	26,24	120	17,02	0	0	0	0	705
Vaudreuil-Soulanges	405	40,30	220	21,89	260	25,87	45	4,48	75	7,46	1 005
Argenteuil	170	36,17	135	28,72	145	30,85	0	0	20	4,26	470
Les Pays-d'en-Haut	120	36,92	80	17,02	65	13,83	20	4,26	40	8,51	325
La Rivière-du-Nord	405	41,97	240	51,06	250	53,19	50	10,64	20	4,26	965
Mirabel	185	49,33	85	22,67	85	22,67	20	5,33	0	0	375
Deux-Montagnes	515	44,21	285	24,46	260	22,32	40	3,43	65	5,58	1 165
Thérèse-De Blainville	465	48,19	180	18,65	200	20,73	40	4,15	80	8,29	965
Laval	810	43,09	365	19,41	435	23,14	90	4,79	180	9,57	1 880
Montréal	4 290	49,31	1 920	22,07	1 220	14,02	395	4,54	875	10,06	8 700
Les Moulins	385	45,83	165	19,64	220	26,19	40	4,76	30	3,57	840
Montcalm	65	21,31	105	34,43	135	44,26	0	0	0	0	305
L'Assomption	25	5,56	145	32,22	220	48,89	25	5,56	35	7,78	450
Joliette	190	56,72	45	13,43	60	17,91	0	0	40	11,94	335
D'Autray	20	16,00	50	40,00	55	44,00	0	0	0	0	125
Maskinongé	145	54,72	25	9,43	95	35,85	0	0	0	0	265
Shawinigan	280	56,57	100	20,20	115	23,23	0	0	0	0	495
Trois-Rivières	485	40,08	270	22,31	295	24,38	95	7,85	65	5,37	1 210
Les Chenaux	95	50,00	50	26,32	40	21,05	0	0	5	2,63	190
Portneuf	90	33,33	100	37,04	60	22,22	0	0	20	7,41	270
Québec	1 815	45,49	870	21,80	740	18,55	210	5,26	355	8,90	3 990
La Jacques-Cartier	180	42,86	75	17,86	120	28,57	0	0	45	10,71	420
Lévis	240	39,34	110	18,03	175	28,69	25	4,10	60	9,84	610
Bellechasse	65	34,21	55	28,95	40	21,05	30	15,79	0	0	190
Rivière-du-Loup	80	36,36	90	40,91	50	22,73	0	0	0	0	220
Témiscouata	115	39,66	50	17,24	105	36,21	20	6,90	0	0	290
<b>Total</b>	<b>12 040</b>	<b>40,93</b>	<b>6 000</b>	<b>25,08</b>	<b>5 565</b>	<b>27,21</b>	<b>1 145</b>	<b>3,67</b>	<b>2 010</b>	<b>5,05</b>	<b>26 760</b>

SOURCE : Statistique Canada, 2013b

### 6.3 Effets potentiels

Les effets potentiels du Projet sur la création d'emploi, l'augmentation des revenus et l'augmentation des recettes publiques ont été évalués en tenant compte des éléments suivants :

- l'orientation fournie dans le Guide de dépôt de l'ONÉ (notamment le Tableau A-3) et la LCÉE 2012;
- les questions et les préoccupations soulevées par les parties prenantes ou le grand public à propos de ce Projet ou de projets antérieurs similaires;
- l'ampleur potentielle et la durée probables des effets du Projet;
- l'expérience d'Énergie Est dans des projets semblables, notamment les mesures d'atténuation qui s'y rattachent;
- le jugement professionnel des évaluateurs.

#### 6.3.1 Effets potentiels, indicateurs clés et paramètres mesurables

Le Tableau 6-10 présente les effets potentiels et les paramètres mesurables liés à l'économie et à l'emploi et en explique la justification. Il n'y a pas d'indicateur clé identifié pour cette composante valorisée.

**Tableau 6-10 Effets potentiels et paramètres mesurables liés à l'emploi et l'économie**

Effet potentiel du Projet	Justification de l'inclusion dans l'évaluation	Paramètre(s) mesurable(s)	Justification du paramètre mesurable
Création d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Projet générera des possibilités d'emploi à l'échelle nationale, provinciale et régionale. L'emploi est vu autant sous l'angle de la création d'emplois que du déplacement des travailleurs actuels.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emploi (création d'emplois directs ou indirects)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les effets sur l'emploi sont mesurés en fonction des possibilités d'emplois directs et indirects que créera le Projet.</li> </ul>
Augmentation des revenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les dépenses liées au Projet créeront des possibilités d'affaires à l'échelle nationale, provinciale et régionale. L'augmentation des revenus sont aussi analysés dans le contexte des changements potentiels des prix.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achats de biens et de services pour le Projet, PIB, revenus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'achat de biens et de services est la première manifestation des retombées économiques du Projet.</li> </ul>
Augmentation des recettes publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Projet accroîtra les recettes perçues par les municipalités et les gouvernements provincial et fédéral.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recettes publiques (estimations fiscales)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La hausse des recettes publiques est la première manifestation des retombées fiscales du Projet.</li> </ul>

Le Projet pourrait avoir des effets sur l'emploi et l'économie dans la mesure où les diverses activités qui auront lieu aux phases de l'implantation, de la construction et de l'exploitation occasionneront des

dépenses. Il est prévu que ces dépenses modifieront la situation de l'emploi et des recettes publiques dans la ZEL et dans la province. Le Tableau 6-11 résume les effets potentiels des activités du Projet.

**Tableau 6-11 Effets socioéconomiques potentiels sur l'emploi et l'économie**

Activités et ouvrages physiques reliés au Projet	Effets socioéconomiques potentiels		
	Création – d'emploi	Augmentation des- revenus	Augmentation – des recettes publiques
<b>Construction</b>			
Pipeline	✓	✓	✓
Stations de pompage et stations de comptage	✓	✓	✓
<b>Exploitation et entretien</b>			
Pipeline	✓	✓	✓
Stations de pompage et stations de comptage	✓	✓	✓
<b>Désaffectation et cessation d'exploitation<sup>1</sup></b>			
NOTES :			
✓ indique que l'activité joue probablement un rôle dans l'effet sur l'environnement.			
<sup>1</sup> Pour les effets de la désaffectation et de la cessation d'exploitation, voir le Volume 1, Section 8.			

Les effets potentiels des activités du Projet pourraient :

- générer des possibilités d'emploi à l'échelle nationale, provinciale et régionale;
- accroître les recettes des municipalités et des gouvernements provincial et fédéral grâce aux impôts fonciers, aux impôts sur le revenu des sociétés et aux impôts sur les revenus d'emploi qui découleront des activités du Projet;
- créer des possibilités d'affaires à l'échelle nationale, provinciale et régionale grâce à :
  - des honoraires et des salaires qui seront versés directement aux employés et qui stimuleront l'achat de biens et de services;
  - des services d'ingénieurs, de spécialistes de l'environnement et de divers autres professionnels auxquels Énergie Est fera appel;
  - l'achat des matériaux, des modules et des équipements de base;
  - des possibilités d'affaires et de contrats pour les commerces et communautés autochtones établis à proximité du Projet.

Il se peut que la pression exercée sur les biens et services fassent grimper les prix dans certaines régions si la demande excède l'offre. L'ampleur de cette conjoncture dépendra des pratiques d'approvisionnement d'Énergie Est, de la durée du Projet, de l'importance des dépenses reliées au Projet par rapport à la capacité des marchés locaux et de la vitesse de réponse de ces derniers.

La demande de main-d'œuvre qu'exigera le Projet va probablement excéder l'offre disponible, ce qui nécessitera l'embauche de travailleurs provenant de l'extérieur de la région. La présence de cette main-

d'œuvre extérieure dans la région pourrait excéder la capacité d'hébergement locale temporaire et faire monter le coût des logements à court terme.

Le Projet pourrait également, à court ou à plus long terme, monopoliser certains secteurs du territoire, les rendant non-disponibles pour d'autres activités économiques comme l'agriculture.

#### 6.4 Mesures d'atténuation et de gestion

Il est recommandé d'adopter des mesures d'atténuation et de gestion pour réduire les effets susceptibles de se produire durant la construction et l'exploitation. Ces mesures s'appliquent aux trois effets potentiels présentés au Tableau 6-12.

**Tableau 6-12 Mesures d'atténuation et de gestion recommandées**

Domaine touché	Mesures d'atténuation	Résultats attendus
Emploi et revenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer des conventions collectives pour les travailleurs affectés à la construction. Respecter le droit du travail des provinces et mettre en œuvre les pratiques établies pour la formation et l'attribution de la main-d'œuvre.</li> <li>• Travailler de concert avec les organismes provinciaux, les entrepreneurs, les syndicats, les établissements d'enseignement, les communautés autochtones et autres parties prenantes, pour mettre sur pied des programmes de formation qui permettront de combler les besoins en main-d'œuvre qualifiée exigée par le Projet.</li> <li>• Privilégier en premier lieu l'embauche de travailleurs de la construction locaux en tenant compte de la disponibilité, du coût et de la qualité de la main-d'œuvre; faire appel ensuite, dans l'ordre, à des travailleurs de la province, à des travailleurs du reste du Canada, à des travailleurs d'Amérique du Nord et à des travailleurs de pays d'outre-mer.</li> <li>• Au besoin, faire appel à des travailleurs extérieurs en plus de la main-d'œuvre locale pour éviter de réaffecter les employés d'Énergie Est à l'intérieur de la ZEL.</li> <li>• Lors de la construction, adopter une stratégie en matière de camps de travail pour éviter une congestion du marché du logement local et de l'hébergement temporaire.</li> <li>• Mettre sur pied un programme d'embauche et d'approvisionnement qui priorise les débouchés locaux, incluant les travailleurs et les entreprises autochtones, dans la mesure où la main-d'œuvre et les entreprises locales sont concurrentielles et ont la capacité de subvenir à la demande. Les communautés locales, incluant les communautés autochtones, devraient être contactées afin de connaître les ressources disponibles.</li> <li>• Encourager la participation des travailleurs et des entreprises autochtones en appliquant la Stratégie à l'égard des ressources humaines autochtones et la Stratégie contractuelle autochtone d'Énergie Est. La Politique d'Énergie Est relative aux relations avec les communautés autochtones inclut les objectifs suivants :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ fournir aux communautés autochtones l'information nécessaire sur les possibilités d'affaires et d'emploi;</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter les effets positifs du Projet (emploi et opportunités d'affaires) pour les entreprises et travailleurs locaux et autochtones.</li> <li>• Réduire les effets potentiels négatifs incluant le déplacement des employés, la perturbation des activités économiques actuelles et la hausse induite de la demande en hébergement et en services locaux.</li> </ul>

Domaine touché	Mesures d'atténuation	Résultats attendus
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ consigner l'information sur les entrepreneurs autochtones et leurs partenaires qui pourraient répondre aux besoins et services requis pour le Projet;</li> <li>○ en collaboration avec les Premières Nations et les communautés Métis, créer une base de données sur les entrepreneurs autochtones et leurs coentreprises partenaires et la transmettre aux partenaires principaux et aux autres acteurs de l'industrie qui prennent part au Projet;</li> <li>○ amorcer le dialogue avec les associations industrielles, les bureaux de formation et d'emploi et les ressources humaines afin d'évaluer les disponibilités et les capacités de la main-d'œuvre;</li> <li>○ communiquer aux agents de développement économique des communautés autochtones l'information sur l'admissibilité aux contrats et expliquer les conditions d'embauche et d'octroi de contrats</li> <li>○ communiquer aux entrepreneurs potentiels une liste des communautés locales autochtones à considérer dans la planification du Projet;;</li> <li>○ insérer une clause de participation économique autochtone dans les contrats d'Énergie Est;</li> <li>○ encourager et assister les entrepreneurs principaux à maximiser la participation autochtone par l'emploi direct et la sous-traitance dans les phases de développement et de construction du Projet;</li> <li>○ exiger que les entrepreneurs et les sous-traitants soumettent un Plan de participation des Autochtones;</li> <li>○ faire de la participation autochtone l'un des critères d'évaluation et d'octroi des contrats reliés au Projet;</li> <li>○ après l'attribution des contrats , communiquer aux communautés autochtones le nom de l'entrepreneur choisi;</li> <li>○ organiser des réunions d'information avec les entrepreneurs non retenus pour expliquer les raisons de la sélection finale;</li> <li>○ assigner une personne ressource durant la construction afin d'assurer une bonne communication entre les entrepreneurs et les communautés et organisations autochtones;</li> <li>○ fournir un soutien et direction à l'entrepreneur principal ou aux entrepreneurs principaux et aux communautés autochtones durant la phase de construction;</li> <li>○ compiler et communiquer l'information sur les dépenses engagées et sur les employés du Projet;</li> <li>○ organiser des réunions avec les communautés et organisations autochtones (quand et si requis contractuellement) afin de revoir leur participation au Projet;</li> <li>○ organiser une rencontre post construction avec les communautés et organisations autochtones sur les succès et les défis rencontrés;</li> <li>● Dans la mesure où l'inaccessibilité des terres durant la construction et l'exploitation du pipeline pourrait affecter l'activité économique, Énergie Est prendra des engagements avec les parties concernées et, si nécessaire, leur offrira une compensation</li> </ul>	

Domaine touché	Mesures d'atténuation	Résultats attendus
	conforme aux normes et directives de l'industrie. Les arrangements tiendront compte de la perte de revenu et des avantages financiers qui pourraient avoir été autrement tirés du territoire touché par le Projet.	

Énergie Est reconnaît l'importance d'encourager et de susciter la participation des communautés autochtones dans le Projet. En collaboration avec les communautés des Premières Nations et des Métis, Énergie Est aidera à identifier les opportunités de débouchés économiques, dont des initiatives de renforcement des capacités qui stimuleront l'emploi, l'obtention de contrats, l'expansion des affaires et les investissements dans la vie communautaire.

Afin d'encourager la participation de la communauté dans le Projet, Énergie Est collabore et va continuer de collaborer avec les organisations et les communautés autochtones afin de définir des programmes de formation pertinents aux emplois requis dans toutes les phases du Projet. Énergie Est et les entrepreneurs principaux vont travailler en étroite collaboration avec les communautés afin de mettre en place et de s'assurer du succès de ces programmes de formation dans les communautés.

## 6.5 Effets résiduels et définition de l'importance

### 6.5.1 Critères de classification des effets résiduels

Le Tableau 6-13 présente les critères utilisés pour classer les effets résiduels du Projet sur l'emploi et l'économie.

**Tableau 6-13 Critères de classification des effets résiduels - Emploi et économie**

Critère		Définitions	
Direction	Tendance des effets prévue à long terme	Positive	Effet positif par rapport aux conditions de base
		Négative	Effet négatif par rapport aux conditions de base
		Mixte	Effet à la fois positif et négatif par rapport aux conditions de base
Ampleur	Modification prévue d'un paramètre mesurable ou d'une variable par rapport aux conditions de base	Faible	Effet faible par rapport aux conditions de base
		Modérée	Effet modéré par rapport aux conditions de base
		Élevée	Effet marqué par rapport aux conditions de base
Étendue géographique	Zone géographique dans laquelle les effets sont prévus	ZIP	Effet limité à la ZIP (emprise et empreintes liées à la construction du pipeline, des voies d'accès et des installations connexes)
		ZEL	L'effet concerne la ZEL.
		S.O.	S.O.
Durée	Période durant laquelle un effet devrait se produire	Courte	Effet d'une durée d'un an ou moins
		Moyenne	Effet d'une durée de un à cinq ans
		Longue	Effet d'une durée correspondant à la durée de vie

**Tableau 6-13 Critères de classification des effets résiduels - Emploi et économie**

Critère		Définitions	
			opérationnelle du Projet
Fréquence	Nombre de fois qu'un effet se produit	Événement unique	Effet (ou événement) qui ne se produit qu'une seule fois
		Événement multiple irrégulier	Effet qui se produit de façon sporadique (et intermittente) pendant la période d'évaluation
		Événement multiple régulier	Effet qui se produit de façon répétée et régulière pendant la période d'évaluation
		Continue	Effet qui se produit de façon continue pendant la période d'évaluation
Réversibilité	Probabilité que l'effet sur un paramètre mesurable disparaisse	Réversible	Au vu des mesures d'atténuation et de gestion proposées, les activités du Projet n'auront pas d'effet négatif permanent.
		Irréversible	Au vu des mesures d'atténuation et de gestion proposées, les activités du Projet auront un effet négatif permanent.
Contexte écologique et socioéconomique	Caractéristiques générales de la zone où a lieu le Projet	Faible	Région à faible densité de population avec centres de services relativement peu nombreux
		Moyen	Régions à faible densité de population côtoyant des centres urbains plus peuplés
		Élevée	Région à forte densité de population dotée de plusieurs centres urbains

### 6.5.2 Seuil d'importance des effets résiduels

Un effet résiduel négatif sur l'économie et l'emploi devient significatif quand il rend le niveau de vie moins abordable durant une période prolongée. Le niveau de vie devient moins abordable si les prix augmentent plus que les revenus dans une communauté. Les facteurs clés qui contribuent à ce changement sont les salaires et le coût du logement.

### 6.5.3 Création d'emplois

#### 6.5.3.1 Construction

##### SUR LES CHANTIERS

Les travaux de construction prévus au Québec devraient se dérouler du milieu de 2016 à la fin de 2018, ce qui équivaut à une période d'environ 30 mois. La phase de construction comprend trois volets :

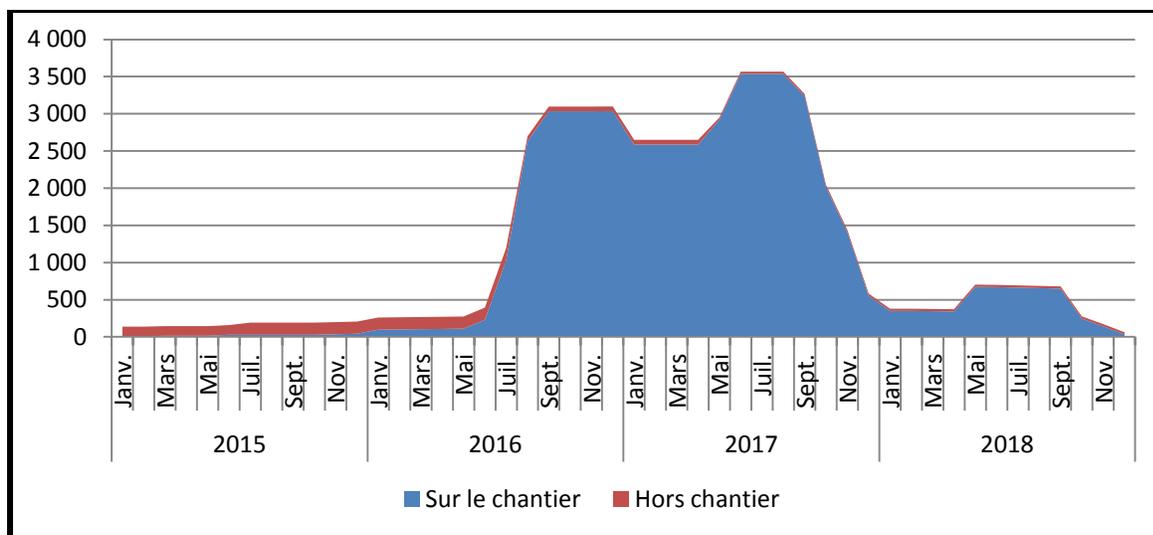
- la construction du pipeline;
- les franchissements de cours d'eau et d'infrastructures existantes (forages directionnels et horizontaux);
- la construction des 11 stations de pompage; la construction de chacune d'entre elles devrait durer de 6 à 8 mois.

À l'échelle nationale, la construction du Projet nécessitera 16 430 années-personnes (197 160 mois-personnes) sur les chantiers de 2016 à 2018. De ce total, 4 415 années-personnes (52 980 mois-personnes) seront requises sur les chantiers du pipeline et des stations de pompage au Québec. La main-d'œuvre requise sur les chantiers se détaille comme suit :

- 3 895 années-personnes (46 740 mois-personnes) pour le pipeline (incluant les franchissements de cours d'eau);
- 215 années-personnes (2 580 mois-personnes) pour la construction des stations de pompage;
- 305 années-personnes (3 660 mois-personnes) pour la gestion du chantier de construction.

La main-d'œuvre travaillant sur les chantiers du nouveau pipeline et des stations de pompage au Québec sera d'environ 1 470 personnes durant la phase de construction dont 1 543 personnes durant la période de pointe de la construction, qui surviendra en automne 2017 (voir la Figure 6-3).

**Figure 6-3 Main-d'œuvre totale en mois-personnes - Phase de construction du pipeline**



Source : TCPL, avril 2014

Selon l'expérience qu'elle possède dans la construction de pipelines, Énergie Est croit que les travailleurs qui travaillent loin de leur domicile (c.-à.-d. les travailleurs mobiles) feront partie intégrante de la main-d'œuvre affectée au chantier de construction. Dans la majeure partie du tronçon qui traverse le Québec, les travailleurs mobiles viendront de la ZEL, étant donné la disponibilité en main-d'œuvre (générale et spécialisée) qui s'y trouve. Dans le Bas-Saint-Laurent, où la main-d'œuvre locale est moindre, la main-d'œuvre comptera des travailleurs venus de l'extérieur de la région.

À son maximum, la main-d'œuvre affectée au chantier de construction occasionnera une hausse temporaire de 1% de la population et de la main-d'œuvre résidant dans la ZEL.

Dans les régions où aucun travailleur extérieur n'est requis, les activités de construction n'entraîneront pas de changement significatif à long terme sur le plan de la demande en main-d'œuvre ou du coût du logement dans la ZEL, et ce, pour les raisons suivantes :

- la nature temporaire du Projet dans ces régions;
- le recours à une main-d'œuvre locale.

Dans le Bas-St-Laurent, où il faudra faire appel à des travailleurs provenant de l'extérieur de la région, la demande en main-d'œuvre connaîtra certains changements lors de la phase de construction. Comme dans les autres régions, on ne prévoit toutefois pas de changement significatif à long terme dans la demande en main-d'œuvre en raison de la nature temporaire du Projet. Toutefois, il se peut que le Projet entraîne une hausse des loyers à court et à moyen termes du fait qu'un certain nombre d'ouvriers pourrait devoir se loger.

#### **HORS CHANTIER**

Le Projet va aussi créer des emplois dans les ateliers de fabrication et les usines de construction situés en dehors de la ZEL. Au Québec, la production hors chantier nécessitera une main-d'œuvre équivalant à 230 années-personnes (2 760 mois-personnes) de 2015 à 2018. Au maximum, la main-d'œuvre hors chantier va représenter moins de 1% de la main-d'œuvre du Québec.

#### **EMPLOIS DANS LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION**

Le Projet nécessitera une grande variété d'employés spécialisés dans les métiers de la construction pour construire le pipeline et les stations de pompage (voir le Tableau 6-14), ainsi qu'un certain nombre de sous-traitants. La composition de cette main-d'œuvre variera en fonction des activités de construction en cours.

**Tableau 6-14 Principaux métiers de la construction**

<b>Métier</b>	<b>% de la main-d'œuvre</b>
Charpentiers	3
Électriciens	5
Ouvriers non spécialisés	37
<i>Teamsters</i>	8
Opérateurs-ingénieurs	21
Tuyauteurs	22
Peintres	1
Métallurgistes	2
Soudeurs	1

#### **EMPLOIS EN INGÉNIERIE**

En plus des emplois sur et hors chantier, le Projet nécessitera l'embauche d'ingénieurs équivalant à environ 120 années-personnes (1 440 mois-personnes). Ces emplois seront confiés en majeure partie à des entreprises d'ingénierie situées dans la ZEL, principalement dans les principaux centres urbains de la province.

#### **6.5.3.2 Exploitation**

Durant la phase d'exploitation, le Projet nécessitera l'embauche d'un équivalent d 60 années-personne tels que des entrepreneurs. Les employés seront basés dans la ZEL et proviendront si possible de la main-d'œuvre locale. La main-d'œuvre contractuelle pourrait provenir de l'extérieur de la région et se

déplacerait au besoin à l'intérieur de la ZEL. La main-d'œuvre affectée aux activités sur le chantier représente moins de 1% de la population et de la main-d'œuvre résidant dans la ZEL.

### **TYPES D'EMPLOIS**

Durant la phase d'exploitation, la main-d'œuvre comprendra des opérateurs-ingénieurs et des techniciens de divers domaines qui assureront le bon fonctionnement et l'entretien du pipeline, de la vanne principale, des latéraux et des stations de pompage. Les effectifs techniques se composeront d'électriciens, de techniciens en instrumentation, de plombiers, de tuyauteurs et d'ouvriers non spécialisés. Des entrepreneurs additionnels pourraient être requis périodiquement sur les chantiers pour des activités particulières.

#### **6.5.3.3 Emploi total**

L'activité économique associée au Projet stimulera l'emploi chez les fournisseurs auxquels Énergie Est fera appel (emplois indirects) et à l'échelle globale de l'économie du fait que les travailleurs affectés au Projet consacreront une partie de leur revenu à l'achat de biens et de services (emplois induits). L'ampleur estimée des effets indirects et induits sur l'emploi est calculée à partir du Modèle interprovincial d'entrées-sorties élaboré par Statistique Canada.

- Les emplois directs, indirects et induits associés au Projet totaliseront 30 675 années-personnes durant la construction.
- Les emplois directs, indirects et induits associés au Projet totaliseront environ 475 années-personnes par année durant l'exploitation.

#### **6.5.3.4 Résumé**

Avec l'application des mesures d'atténuation et de mise en valeur recommandées, les effets résiduels sur l'emploi ne modifieront pas la situation de la main-d'œuvre au point de nuire de manière importante au coût de la vie dans la ZEL. Le niveau d'incertitude des prévisions est faible, compte tenu de la nature temporaire des activités de construction, du volume de la main-d'œuvre, de la présence de travailleurs mobiles, du plan d'approvisionnement d'Énergie Est, du modèle de camp de travail adopté pour le logement de la main-d'œuvre et, en dernier lieu, des politiques d'embauche d'Énergie Est.

### **6.5.4 Augmentation des revenus**

#### **6.5.4.1 Dépenses reliées à la construction par région**

Le total des dépenses en immobilisation initiales est estimé à 11,3 milliards de dollars durant la phase de construction (valeur nette actuelle de 11,008 milliards de dollars). Environ 28% (3,1 milliards de dollars) sont dédiés à la construction du pipeline et des stations de pompage au Québec. Les dépenses en immobilisation reliées à la construction comprennent les salaires versés aux travailleurs de la construction, les services d'ingénierie et d'environnement, ainsi que l'achat de biens et services, tels que les équipements, les modules et les éléments structuraux. Les investissements débiteront probablement avant le début de la construction pour ce qui est des services d'ingénierie et de l'achat d'équipements de longue durée.

Les biens et services nécessaires à la construction dans l'ensemble du pays (y compris le tronçon du Québec) proviendront de toutes les parties du pays et, dans certains cas, de l'étranger. Les activités de construction au Québec nécessiteront la collaboration des fournisseurs des autres provinces, tout comme les activités de construction des autres provinces nécessiteront celle des fournisseurs du Québec. L'information sur l'approvisionnement présentée ici traduit le caractère interprovincial du Projet sur le plan des relations commerciales. Selon les informations provenant d'Énergie Est et en utilisant le Modèle interprovincial des entrées-sorties de Statistique Canada (2014b), les dépenses reliées à la construction sont présentées par région au Tableau 6-45. Du total, 26% des dépenses seront engagées au Québec, alors que 59% aura lieu dans les autres provinces et la balance sera faite à l'étranger.

**Tableau 6-15 Dépenses reliées à la construction par région (en milliards de dollars)**

Dépenses	Québec	Autres provinces	Étranger	Total
Matériel, équipements et services	1,9	11	1,7	8,1
Main-d'œuvre	1	4,6	0	2,8
Total	2,9	15,6	1,7	11
<b>Total (%)</b>	<b>26</b>	<b>59</b>	<b>15</b>	<b>100</b>

SOURCE : Statistique Canada, 2014b

Outre les dépenses en immobilisations directes qui seront engagées au Québec, il est prévu que les travailleurs extérieurs affectés à la construction accroîtront temporairement l'activité économique locale occasionnée par leurs achats quotidiens. En considérant leur nombre, la durée de leur séjour et leur niveau de dépenses prévu, les travailleurs mobiles devraient dépenser environ 19 millions de dollars dans la ZEL durant la phase de construction.

Les dépenses reliées à la construction n'entraîneront pas de hausse significative des prix à la consommation et par conséquent ne menaceront pas l'abordabilité dans la ZEL en raison des facteurs suivants :

- nature temporaire des activités de construction;
- provenance pancanadienne et, dans certains cas, internationale de la main-d'œuvre et de l'équipement.

#### **6.5.4.2 Dépenses reliées à l'exploitation par région**

La moyenne des frais d'exploitation annuels nécessaires pour le Projet est estimée à 665,7 millions de dollars. Environ 64 millions de dollars sera consacrée aux activités d'exploitation du nouveau pipeline et des stations de pompage du tronçon québécois. Ces dépenses comprennent les honoraires et les salaires versés aux employés et aux entrepreneurs travaillant au Québec, ainsi que les frais d'électricité et d'acquisition du matériel et des équipements nécessaires pour maintenir et assurer le bon fonctionnement des installations.

Les biens et services nécessaires à l'exploitation pour l'ensemble du pays (y compris le tronçon du Québec) proviendront de partout au Canada. La moyenne des frais d'exploitation annuels par région a

été établie à partir de l'information fournie par Énergie Est et à l'aide du Modèle interprovincial des entrées-sorties de Statistique Canada. Le Tableau 6-16 montre qu'environ 10% des frais d'exploitation seront engagés au Québec, et 87% dans le reste du Canada.

Les dépenses reliées à l'exploitation n'entraîneront pas de hausse de prix significative et par conséquent menacer l'accessibilité dans la ZEL en raison du petit nombre de travailleurs affectés à l'exploitation par rapport à la population présente, ainsi que la provenance pancanadienne du matériel et des équipements requis. Les dépenses d'exploitation par région sont présentées dans le Tableau 6-16.

**Tableau 6-16 Dépenses d'exploitation par région (en millions de dollars)**

Dépenses	Québec	Autres provinces	Étranger	Total
Matériel, équipements et services	53,5	490	22	566
Main-d'œuvre	10,6	89	0	100
Total	64	579,6	22	666
<b>Total (%)</b>	<b>10</b>	<b>87</b>	<b>3</b>	<b>100</b>
SOURCE : Statistique Canada, 2014b				

#### 6.5.4.3 Revenu total

Les dépenses engagées pour les activités de construction reliées au Projet généreront des revenus pour les entrepreneurs, les fournisseurs et les travailleurs (effets indirects). Ces derniers consacreront à leur tour une partie de ce revenu à l'achat de biens et de services, ce qui fera circuler plus d'argent dans l'économie et s'ajoutera au revenu produit par le Projet (effets induits).

On estime que les effets directs, indirects et induits du Projet sur le produit intérieur brut (PIB) et sur le revenu des ménages totaliseront respectivement 3,4 milliards de dollars et 2 milliards de dollars (StatsCanada, 2010). Il est prévu que les dépenses associées à la construction du Projet accroîtront le PIB du Québec de moins de 1% annuellement.

La moyenne annuelle des effets directs, indirects et induits reliés à l'opération du Projet sur le produit intérieur brut (PIB) et sur le revenu des ménages est estimée respectivement à 90 millions de dollars et 38 millions de dollars (StatsCanada, 2010). Il est prévu que les dépenses associées à l'opération du Projet accroîtront le PIB du Québec de moins de 1% annuellement.

#### 6.5.4.4 Résumé

Avec l'application des mesures d'atténuation et de mise en valeur recommandées, les effets résiduels décrits précédemment ne modifieront pas la situation du revenu au point de nuire de manière significative au coût de la vie dans la ZEL. Le niveau d'incertitude des prévisions est faible, compte tenu de la nature temporaire des activités de construction, du volume de la main-d'œuvre, de la présence de travailleurs mobiles, du plan d'approvisionnement d'Énergie Est, du recours à un modèle de camp de travail adopté pour le logement de la main-d'œuvre et, en dernier lieu, des politiques d'embauche d'Énergie Est.

## **6.5.5 Augmentation des recettes publiques**

Le Projet augmentera les impôts fonciers perçus par plusieurs municipalités ainsi que celui de l'impôt sur le revenu des sociétés versé aux gouvernements provincial et fédéral. Le Projet générera aussi des revenus gouvernementaux supplémentaires par l'achat de biens et services, ainsi que par l'emploi de personnes (TPS, TVQ, droits de douanes, impôts des particuliers). L'augmentation de ces revenus augmentera par conséquent la capacité de tous les paliers de gouvernement à financer des programmes et des initiatives dans la ZEL et ailleurs.

### **6.5.5.1 Recettes directes**

#### ***MUNICIPAL***

Une fois opérationnels, le pipeline et les stations de pompage procureront des avantages fiscaux aux municipalités de la ZEL en élargissant leur assiette fiscale et en augmentant le montant des impôts fonciers qu'elles perçoivent. Sous réserve de l'approbation réglementaire, les impôts fonciers liés au Projet s'élèveront à 10,37 millions de dollars par année (à la valeur de 2013) dès la première année d'exploitation (prévue pour 2019). En considérant les normes d'évaluation foncière actuelles, les taux de taxation en vigueur et un taux d'escompte de 8%, le Projet devrait engendrer des taxes municipales de 78 millions de dollars (valeur nette actualisée) pour les municipalités concernées du Québec, et ce, durant sa durée de vie opérationnelle qui est de 40 ans.

Le montant exact des taxes municipales que générera le Projet durant les années d'exploitation ne peut être établi avec certitude, car la valeur réelle des installations et les taux de taxation qui seront en vigueur quand le Projet sera opérationnel ne sont pas connus. L'établissement des taux de taxation municipale est une prérogative des municipalités. De manière générale, le taux de taxation applicable aux différentes catégories de propriétés est calculé en fonction de l'écart entre le revenu nécessaire au fonctionnement de la municipalité, les dépenses courantes et le service de la dette, d'une part, et les sources de financement telles que les subventions, les honoraires et les permis, d'autre part.

#### ***PROVINCIAL ET FÉDÉRAL***

Une fois opérationnel, le Projet générera des impôts sur le revenu des sociétés au profit du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral. Sous réserve de l'approbation réglementaire, le Projet devrait rapporter en moyenne 15 millions de dollars en impôt sur le revenu des sociétés au Québec et 130 millions de dollars au gouvernement fédéral annuellement. Le montant de l'impôt sur le revenu des sociétés ne peut être estimé avec précision du fait que les impôts sont calculés et payés pour une société et non pour un projet particulier, et que les impôts à acquitter varieront selon le débit du pipeline et les conditions économiques, tant locales qu'internationales. En supposant que le taux d'escompte soit de 8% et que les cadres d'imposition provincial et fédéral demeurent les mêmes durant la durée de vie du Projet, il est estimé que le Projet dans son ensemble générera, durant sa durée de vie, des impôts sur le revenu de 79 millions de dollars (valeur nette actualisée) pour le gouvernement provincial québécois et de 685 millions de dollars (valeur actualisée nette de 2013) pour le gouvernement

fédéral. Les impôts sur le revenu des sociétés payés par le Projet sur une base annuelle compteraient pour moins de 1% des recettes des gouvernements provincial et fédéral<sup>2</sup>.

### **6.5.5.2 Recettes additionnelles**

L'activité économique reliée au Projet durant la phase de construction devrait générer des revenus d'impôts et de taxes de 2,4 milliards de dollars pour les gouvernements provinciaux et fédéral pour tout le pays. Au Québec, les revenus d'impôts et de taxes sont estimés à 960 millions de dollars incluant :

- 520 millions en impôts des particuliers;
- 440 millions en taxes indirectes (TPS, droits de douane) (Statistique Canada, 2010).

L'activité économique reliée au Projet durant la phase d'exploitation devrait générer, en plus des recettes directes discutées à la Section 6.5.5.1, des recettes moyennes de 170 millions de dollars pour les gouvernements provinciaux et fédéral pour tout le pays. Au Québec, les revenus d'impôts et de taxes sont estimés à 21 millions de dollars incluant :

- 11 millions en impôts des particuliers;
- 10 millions en taxes indirectes (TPS, droits de douane) (Statistique Canada, 2010).

Le paiement des impôts et taxes à venir sont sujets à une variabilité liée aux conditions économiques existantes, autant au niveau local qu'international. En assumant un taux d'escompte de 8% et que les cadres d'imposition provincial et fédéral demeurent les mêmes pour la durée de vie du Projet, il est prévu que l'activité économique reliée au Projet générera des revenus de 150 millions de dollars (valeur actualisée nette) en taxes indirectes pour le Québec et le gouvernement fédéral pour la durée vie du Projet.

Avec l'application des mesures d'atténuation et de gestion recommandées, les effets résiduels sur les revenus gouvernementaux décrits ci-dessus ne modifieront pas de façon significative le niveau d'accessibilité dans la ZEL. Le niveau d'incertitude des prévisions est faible, compte tenu de la nature temporaire des activités de construction, du volume de la main-d'œuvre, du plan d'approvisionnement d'Énergie Est, de la réserve des services publics financés par l'impôt aux divers paliers de gouvernement et de la redistribution de la taxation et des dépenses gouvernementales (Tableau 6-17).

---

<sup>2</sup> Le pourcentage est basé sur les revenus gouvernementaux provincial et fédéral de 2012.

**Tableau 6-17 Effets résiduels sur l'emploi, le revenu et les recettes publiques**

Phase du Projet	Atténuation et gestion	Caractéristiques des effets résiduels							Importance	Niveau d'incertitude des prévisions	Probabilité d'effets significatifs	Surveillance et suivi
		Direction	Ampleur	Étendue géographique	Durée	Fréquence	Réversibilité	Contexte environnemental				
<b>NOUVEAU PIPELINE</b>												
<b>Création d'emploi</b>												
Construction	Voir la Section 6.4	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Voir la Section 6.8
Exploitation	Voir la Section 6.4	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Voir la Section 6.8
Désaffectation et cessation d'exploitation <sup>1</sup>												
<b>Augmentation des revenus</b>												
Construction	Voir la Section 6.4	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Voir la Section 6.8
Exploitation	Voir la Section 6.4	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Voir la Section 6.8
Désaffectation et cessation d'exploitation <sup>1</sup>												
<b>Augmentation des recettes publiques</b>												
Construction	S.O.	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Voir la Section 6.8
Exploitation	S.O.	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Voir la Section 6.8
Désaffectation et cessation d'exploitation <sup>1</sup>												

Phase du Projet	Atténuation et gestion	Caractéristiques des effets résiduels							Importance	Fiabilité des prévisions	Probabilité d'effets importants	Surveillance et suivi
		Direction	Ampleur	Étendue géographique	Durée	Fréquence	Réversibilité	Contexte environnemental				
<b>STATIONS DE POMPAGE</b>												
<b>Création d'emploi</b>												
Construction	Voir la Section 6.4	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Voir la Section 6.8
Exploitation	Voir la Section 6.4	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Voir la Section 6.8
Désaffectation et cessation d'exploitation <sup>1</sup>												
<b>Augmentation des revenus</b>												
Construction	Voir la Section 6.4	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Voir la Section 6.8
Exploitation	Voir la Section 6.4	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Voir la Section 6.8
Désaffectation et cessation d'exploitation <sup>1</sup>												
<b>Augmentation des recettes publiques</b>												
Construction	S.O.	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Voir la Section 6.8
Exploitation	S.O.	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Voir la Section 6.8
Désaffectation et cessation d'exploitation <sup>1</sup>												

Phase du Projet	Atténuation et gestion	Caractéristiques des effets résiduels						Importance	Fiabilité des prévisions	Probabilité d'effets importants	Surveillance et suivi
		Direction	Ampleur	Étendue géographique	Durée	Fréquence	Réversibilité				
<p><b>LÉGENDE</b></p> <p><b>Direction :</b> P = Positive N = Négative M = Mixte</p> <p><b>Ampleur :</b> F = Faible - Effet faible par rapport aux conditions de base M = Modérée - Effet modéré par rapport aux conditions de base É = Élevée - Effet marqué par rapport aux conditions de base</p> <p><b>Étendue géographique :</b> ZIP = Effets limités à la ZIP ZEL = Effets s'étendant à la ZEL ZER = Sans objet</p> <p><b>Durée :</b> C = Courte – Effet d'une durée d'un an ou moins M = Moyenne– Effet d'une durée de un à cinq ans L = Longue – Effet d'une durée correspondant au cycle d'exploitation du Projet</p>		<p><b>Fréquence :</b> U = Événement unique IM = Événement multiple irrégulier (pas de calendrier fixe) RM = Événement multiple régulier C = Continue</p> <p><b>Réversibilité :</b> R = Réversible - Au vu des mesures d'atténuation et de gestion proposées, les activités du Projet n'auront pas d'effet négatif permanent. I = Irréversible - Au vu des mesures d'atténuation et de gestion proposées, les activités du Projet auront un effet négatif permanent.</p> <p><b>Contexte écologique et socioéconomique :</b> F = Perturbation faible – Région à faible densité de population avec centres de services relativement peu nombreux M = Perturbation modérée – Région à faible densité de population côtoyant des centres urbains plus peuplés É = Perturbation élevée – Région à forte densité de population dotée de plusieurs centres urbains</p>						<p><b>Importance :</b> I = Important N = Non important</p> <p><b>Fiabilité des prévisions :</b> Basé sur les données scientifiques et l'analyse statistique, le jugement professionnel, l'efficacité des mesures d'atténuation et les hypothèses formulées. F = Faible M = Modérée É = Élevée</p> <p><b>Probabilité d'effets significatifs :</b> Basé sur le jugement professionnel F = Faible probabilité M = Probabilité moyenne É = Probabilité élevée</p> <p><b>S.O. = sans objet</b></p>			
<p>NOTE : <sup>1</sup> Désaffectation et cessation d'exploitation – voir le Volume 1, Section 11 pour obtenir l'évaluation des effets résiduels.</p>											

## 6.6 Effets cumulatifs

Un effet cumulatif se produit lorsqu'un effet résiduel du Projet se conjugue avec les effets d'autres activités physiques passées ou prévues. Pour en savoir plus sur les méthodes d'évaluation des effets cumulatifs, voir le Volume 1, Section 6. Les activités physiques passées ou présentes ont influencé les conditions de base utilisées pour l'évaluation des effets du Projet (Voir la Section 6.2). Les effets des activités physiques présentes ou prévues ont été analysés en combinaison avec les effets résiduels du Projet (Voir la Section 6.5). Les activités physiques passées et présentes ainsi que celles prévues qui auraient un potentiel d'effet cumulatif sont énumérées dans le Tableau 6-18.

Vingt-et-un activités physiques certaines et raisonnablement prévisibles dans la ZEL inscrites à la liste d'inclusion de projets (LIP) risquent d'interagir de façon cumulative avec le Projet. Certaines des activités figurant sur la LIP créeront une demande sur le plan de l'activité économique et de l'emploi dans la ZEL en même temps que le présent Projet et sont énumérées dans le Tableau 6-18. Les activités considérées ont été identifiées grâce aux organismes suivants :

- le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);
- le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE);
- le ministère des Transports du Québec (MTQ);
- Hydro-Québec (HQ);
- les MRC, les Villes et les Municipalités rencontrées durant les séances de consultation.

Les possibles interactions entre le Projet et l'emploi et la croissance économique prévus dans la région (c.-à.-d. les effets cumulatifs) ont également été prises en compte à la lumière des éléments suivants :

- la croissance des conditions de base prévue dans la ZEL;
- les projets futurs inscrits dans la LIP;
- les entretiens avec des fournisseurs de services locaux et régionaux à propos de la croissance prévue.

L'évaluation des effets cumulatifs se cantonne à la phase de construction ainsi qu'à la ZEL puisque ceux-ci déterminaient la portée des effets résiduels du Projet sur l'économie et l'emploi. Aucun effet cumulatif négatif sur le plan de l'économie et de l'emploi n'a été observé, du fait que les effets résiduels sont considérés comme positifs et qu'ils ne s'ajouteront pas à d'autres activités physiques pour générer des effets cumulatifs négatifs.

**Tableau 6-18 Effets cumulatifs potentiels sur l'économie et l'emploi**

Autres activités physiques ayant un potentiel d'effets cumulatifs	Effets cumulatifs potentiels	
	Création d'emploi et croissance des revenus et des recettes publiques	Justification
<b>Activités physiques actuelles et passées</b>		
Activités agricoles	✓	Les activités et les pratiques agricoles actuelles et passées ont eu une incidence sur l'emploi, le revenu et la taxation gouvernementale.
Projets résidentiels	✓	Les projets résidentiels ont eu une incidence sur l'emploi, le revenu et la taxation gouvernementale.
Infrastructure linéaire existante	✓	Les structures linéaires existantes (routes, lignes de transport d'électricité, oléoducs) ont eu une incidence sur l'emploi, le revenu et la taxation gouvernementale.
Activités commerciales et industrielles	✓	Les activités commerciales et industrielles actuelles (routes, lignes de transport d'électricité, oléoducs) ont eu une incidence sur l'emploi, le revenu et la taxation gouvernementale.
<b>Activités physiques certaines et raisonnablement prévisibles</b>		
Enbridge - Projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9	S.O.	Du fait qu'ils sont positifs, les effets résiduels du Projet ne s'ajouteront pas à d'autres activités physiques et n'entraîneront donc pas d'effets cumulatifs négatifs.
MTQ – Construction de la voie de contournement de Saint-Lin-Laurentides	S.O.	
Agence métropolitaine de transport - Train de l'Est	S.O.	
MTQ – Autoroute 19 - Parachèvement	S.O.	
MTQ – Réparation du pont Le Gardeur entre Repentigny et Montréal	S.O.	
MTQ – Prolongement de l'autoroute 20 entre Cacouna et Rimouski	S.O.	
MTQ - Route 185 - Réaménagement de la route en autoroute	S.O.	
HQ - Poste de Saint-Jérôme à 120-25 kV	S.O.	
HQ - Poste de Blainville à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV	S.O.	

**Tableau 6-18 Effets cumulatifs potentiels sur l'économie et l'emploi**

Autres activités physiques ayant un potentiel d'effets cumulatifs	Effets cumulatifs potentiels		Justification
	Création d'emploi et croissance des revenus et des recettes publiques		
HQ - Ligne à 120 kV Pierre-Le-Gardeur-Saint-Sulpice	S.O.		Du fait qu'ils sont positifs, les effets résiduels du Projet ne s'ajouteront pas à d'autres activités physiques et n'entraîneront donc pas d'effets cumulatifs négatifs.
HQ - Poste Pierre-Le Gardeur à 315-120 kV	S.O.		
HQ - Ligne de la Mauricie-Lanaudière à 315 kV	S.O.		
HQ - Ligne à 735 kV reliant le poste de la Chamouchouane au poste du Bout-de-l'Île	S.O.		
HQ - Ajout d'équipements au poste du Bout-de-l'Île et réagencement de lignes	S.O.		
HQ - Nouveau poste Bélanger à 315-120-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV	S.O.		
HQ - Poste Henri-Bourassa à 315-25 kV	S.O.		
HQ - Reconstruction du poste De Lorimier à 315-25 kV et lignes souterraines à 315 kV	S.O.		
HQ – Poste Fleury à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV	S.O.		
HQ - Poste Duchesnay à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV	S.O.		
Éoliennes Témiscouata S.E.C (MRC de Témiscouata / Boralex) - Parc éolien de Témiscouata I (25 MW)	S.O.		
Boralex - Parc éolien Témiscouata II (51,7 MW)	S.O.		
NOTES :			
✓: indique que le projet peut interagir cumulativement avec ces activités physiques.			
S.O. : indique que le Projet n'interagit pas cumulativement avec ces activités physiques (sans objet).			

Le calendrier et l'étendue des projets entrant dans l'évaluation des effets cumulatifs présentent une incertitude du fait des conditions économiques et non économiques suivantes :

- disponibilité et coût des matériaux, de l'équipement et de la main-d'œuvre;
- durée du processus réglementaire;
- changement de priorités de l'entreprise concernée;
- conjoncture économique provinciale, nationale et internationale.

Énergie Est communiquera régulièrement avec les communautés locales et les fournisseurs de services pour faire le point sur son calendrier d'activités et les possibles chevauchements avec les autres grands projets qui se dérouleront dans la région. Au besoin, Énergie Est est disposée à collaborer avec les fournisseurs de services régionaux et les entreprises en voie d'entreprendre de grands travaux pour décider des moyens de gestion des effets, les mettre en œuvre rapidement et les adapter au besoin.

En ce qui concerne l'économie et l'emploi dans les populations autochtones, il est à noter que celles-ci connaissent des changements qui ont débuté il y a de nombreuses années et qui se poursuivront indépendamment du Projet. La culture et l'utilisation des terres qui fondent la tradition des peuples autochtones continueront de ressentir des influences extérieures (développement des ressources, politiques gouvernementales, éducation et technologie) et d'influences internes, soit les désirs et aspirations des peuples autochtones eux-mêmes. La perturbation des terres et l'afflux de population en lien avec les activités de développement entravent leurs aspirations traditionnelles et menacent de plus en plus leur culture ancestrale. Malgré tout, le développement apporte aussi son lot d'avantages, comme la hausse des salaires, la possibilité de suivre des études d'utilisation des terres (UTT) et de connaissances traditionnelles écologiques (CTE) et le soutien aux initiatives de préservation de la culture et de l'histoire des peuples autochtones.

Les effets sur l'utilisation des terres et sur la culture traditionnelle, ainsi que les mesures d'atténuation et les stratégies d'engagement qui y sont associées, font partie intégrante des échanges continus entre les Premières Nations de la région, l'industrie et le gouvernement.

## 6.7 Rapports supplémentaires

Aucun rapport supplémentaire n'est prévu pour l'instant.

## 6.8 Surveillance et suivi

Les ministères gouvernementaux, les organismes publics et les entreprises du secteur privé qui fournissent des services et des systèmes d'infrastructures feront le suivi de la demande en services dans le cadre de leurs pratiques de planification normales.

Il est recommandé qu'Énergie Est et ses sous-traitants assument la surveillance de leurs pratiques d'emploi et d'approvisionnement et qu'ils en fassent rapport dans le cadre de leur engagement envers les communautés.

## 6.9 Références

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2014. *Profils des Premières Nations*.  
Disponible en ligne à : <http://pse5-esd5.ainc-inac.gc.ca/FNP/Main/Index.aspx>

Finances et Économie Québec, 2013a. *Chaudière-Appalaches. Portrait régional. Été 2013*. Direction de l'analyse économique. Disponible en ligne à :  
[http://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/portraits-regionaux/page/etudes-et-analyses-11105/?tx\\_igaffichagepages\\_pi1%5Bmode%5D=single&tx\\_igaffichagepages\\_pi1%5BbackPid%5D=69&tx\\_igaffichagepages\\_pi1%5BcurrentCat%5D=&cHash=00a9a86c4e179d3a86105bd76370b91d](http://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/portraits-regionaux/page/etudes-et-analyses-11105/?tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single&tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=69&tx_igaffichagepages_pi1%5BcurrentCat%5D=&cHash=00a9a86c4e179d3a86105bd76370b91d)

Finances et Économie Québec, 2013b. *Laval Portrait régional. Été 2013*. Direction de l'analyse économique. Disponible en ligne à : [http://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/portraits-regionaux/page/etudes-et-analyses-11105/?tx\\_igaffichagepages\\_pi1%5Bmode%5D=single&tx\\_igaffichagepages\\_pi1%5BbackPid%5D=69&tx\\_igaffichagepages\\_pi1%5BcurrentCat%5D=&cHash=00a9a86c4e179d3a86105bd76370b91d](http://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/portraits-regionaux/page/etudes-et-analyses-11105/?tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single&tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=69&tx_igaffichagepages_pi1%5BcurrentCat%5D=&cHash=00a9a86c4e179d3a86105bd76370b91d)

- Finances et Économie Québec, 2013c. *Laurentides Portrait régional. Été 2013*. Direction de l'analyse économique. Disponible en ligne à : [http://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/portraits-regionaux/page/etudes-et-analyses-11105/?tx\\_igaffichagepages\\_pi1%5Bmode%5D=single&tx\\_igaffichagepages\\_pi1%5BbackPid%5D=69&tx\\_igaffichagepages\\_pi1%5BcurrentCat%5D=&cHash=00a9a86c4e179d3a86105bd76370b91d](http://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/portraits-regionaux/page/etudes-et-analyses-11105/?tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single&tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=69&tx_igaffichagepages_pi1%5BcurrentCat%5D=&cHash=00a9a86c4e179d3a86105bd76370b91d)
- Institut de la statistique du Québec, 2014. *Bulletin statistique régional. Édition 2014. Centre-du-Québec. Régions*. Gouvernement du Québec. Disponible en ligne à : [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region\\_00/impr\\_region\\_00.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_00/impr_region_00.htm)
- Institut de la statistique du Québec, 2013a. *Bulletin statistique régional. Édition 2013. Bas-Saint-Laurent. Régions*. Gouvernement du Québec. Disponible en ligne à : [http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/01\\_Bas\\_Saint\\_Laurent.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/01_Bas_Saint_Laurent.pdf)
- Institut de la statistique du Québec, 2013b. *Bulletin statistique régional. Édition 2013. Capitale-Nationale. Régions*. Gouvernement du Québec. Disponible en ligne à : [http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/03\\_Capitale\\_Nationale.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/03_Capitale_Nationale.pdf)
- Institut de la statistique du Québec, 2013c. *Bulletin statistique régional. Édition 2013. Chaudière-Appalaches. Régions*. Gouvernement du Québec. Disponible en ligne à : [http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/12\\_Chaudiere\\_Appalaches.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/12_Chaudiere_Appalaches.pdf)
- Institut de la statistique du Québec, 2013d. *Bulletin statistique régional. Édition 2013. Lanaudière. Régions*. Gouvernement du Québec. Disponible en ligne à : [http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/14\\_Lanaudiere.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/14_Lanaudiere.pdf)
- Institut de la statistique du Québec, 2013e. *Bulletin statistique régional. Édition 2013. Laurentides. Régions*. Gouvernement du Québec. Disponible en ligne à : [http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/15\\_Laurentides.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/15_Laurentides.pdf)
- Institut de la statistique du Québec, 2013f. *Bulletin statistique régional. Édition 2013. Laval. Régions*. Gouvernement du Québec. Disponible en ligne à : [http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/13\\_Laval.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/13_Laval.pdf)
- Institut de la statistique du Québec, 2013g. *Bulletin statistique régional. Édition 2013. Mauricie. Régions*. Gouvernement du Québec. Disponible en ligne à : [http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/04\\_Mauricie.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/04_Mauricie.pdf)
- Institut de la statistique du Québec, 2013h. *Bulletin statistique régional. Édition 2013. Montérégie. Régions*. Gouvernement du Québec. Disponible en ligne à : [http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/16\\_Monteregie.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/16_Monteregie.pdf)
- Institut de la statistique du Québec, 2013i. *Bulletin statistique régional. Édition 2013. Montréal. Régions*. Gouvernement du Québec. Disponible en ligne à : [http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/06\\_Montréal.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/06_Montréal.pdf)
- Institut de la statistique du Québec, 2013j. *Bulletin statistique régional. Édition 2013. Centre-du-Québec. Régions*. Gouvernement du Québec. Disponible en ligne à : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/17-Centre-du-Québec.pdf>
- Institut de la statistique du Québec, 2013k. *Caractéristiques du marché du travail, selon l'âge, par région administrative, Québec, 2012*. Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2012, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.
- Institut de la statistique du Québec, 2013l. *Revenu d'emploi moyen des travailleurs de 25-64 ans, selon le groupe d'âge, 2007-2011*. Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec. Avril 2013.

- Institut de la statistique du Québec, 2013m. *Taux d'activité, d'emploi et de chômage, données désaisonnalisées, par région administrative, Québec, 2e trimestre 2012 au 2e trimestre 2013.*
- Institut de la statistique du Québec, 2013n. *Bulletin flash. Évolution du marché du travail dans les MRC.* Avril 2013. Disponible en ligne à : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regions/PDF/Flash-regions-2012.pdf>
- Institut de la statistique du Québec, 2013o. *Répartition de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité, le sexe et le groupe d'âge, 2006.* Statistique Canada, Recensements de la population, compilé par l'Institut de la statistique du Québec. Décembre 2010.
- Institut de la statistique du Québec, 2009. *Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2006-2013.* Par Dominique André et Frédéric F. Payeur. Démographie. Disponible en ligne à : [http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/persp\\_demo\\_mrc.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/persp_demo_mrc.htm)
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), 2013. *Répertoire des municipalités.* Disponible en ligne à : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/>
- Mouvement Desjardins, 2012. *Études régionales. Région administrative des Laurentides. Survol de la situation économique.* Vol. 7, Région 15. Juillet 2012. Mouvement Desjardins, Études économiques.
- Mouvement Desjardins, 2013. *Études régionales. Région administrative du Bas-Saint-Laurent. Survol de la situation économique.* Vol. 8, Région 01, Février 2013. Mouvement Desjardins, Études économiques.
- Office national de l'énergie (ONÉ), 2014. *Guide de dépôt de l'Office national de l'énergie, janvier 2014.* <http://www.neb-one.gc.ca/clf-nsi/rpblctn/ctsndrgltn/flngmnl/flngmnl-fra.html>
- Québec International, 2012. *Portrait socio-économique Chaudière-Appalaches.* Novembre 2012. Québec International, Développement économique. 41 p.
- Revenu Québec, 2014. Disponible en ligne à : [www.revenuquebec.ca/fr/salle-de-presse/statistiques/revenu-quebec-en-un-coup-d-oeil.aspx](http://www.revenuquebec.ca/fr/salle-de-presse/statistiques/revenu-quebec-en-un-coup-d-oeil.aspx)
- Royal Bank of Canada (RBC), 2014. *Report, Provincial Outlook,* juin 2014. Disponible en ligne à : <http://www.rbc.com/economics/economic-reports/pdf/provincial-forecasts/que.pdf>
- Services économiques TD, 2013. *Mise à jour budgétaire du Québec.* Novembre 2013. Disponible en ligne à : [http://www.td.com/document/PDF/economics/budgets/QuebecFiscalUpdate\\_nov2013.pdf](http://www.td.com/document/PDF/economics/budgets/QuebecFiscalUpdate_nov2013.pdf)
- Statistique Canada. 2013a. *Profil de l'ENM. Enquête nationale auprès des ménages de 2011.* Statistique Canada Catalogue no. 99-004-XWE. Ottawa. Publié le 11 septembre 2013. Disponible en ligne à : <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
- Statistique Canada. 2013b. *Enquête nationale auprès des ménages. Profil de la population autochtone. Enquête nationale auprès des ménages de 2011.* Statistique Canada. Catalogue 99-011-X2011007. Ottawa. Publié le 13 novembre 2013. Disponible en ligne à : <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
- Statistique Canada, 2014a. *Profil de la population autochtone de 2006.* Statistique Canada. Catalogue 62-594-XWE. Ottawa. Disponible en ligne à : <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-594/index.cfm?Lang=F>
- Statistique Canada, 2014b. *Simulations de modèles des entrées-sorties (Modèle interprovincial) 2010 (15F0009X).*

# **ANNEXE A**

## **Figure 6-1 Population**



**COMPOSANTES DU PROJET / PROJECT COMPONENTS**

Zone d'étude locale (ZEL)		Local assessment area (LAA)
Point de livraison proposé		Proposed delivery point
Tracé proposé (2014-01-29 et 2014-01-30)		Proposed route (2014-01-29 and 2014-01-30)
Station de pompage		Pump station

**REPÈRES GÉOGRAPHIQUES / GEOGRAPHICAL LANDMARKS**

Frontière nationale		National boundary
Limite de région administrative		Administrative region boundary
Limite de MRC		RCM boundary
Limite municipale		Municipal boundary
Autoroute		Highway
Route nationale		National road
Aéroport international		International airport
Municipalité*		Municipality*
Établissement amérindien		Indian reserve or settlement

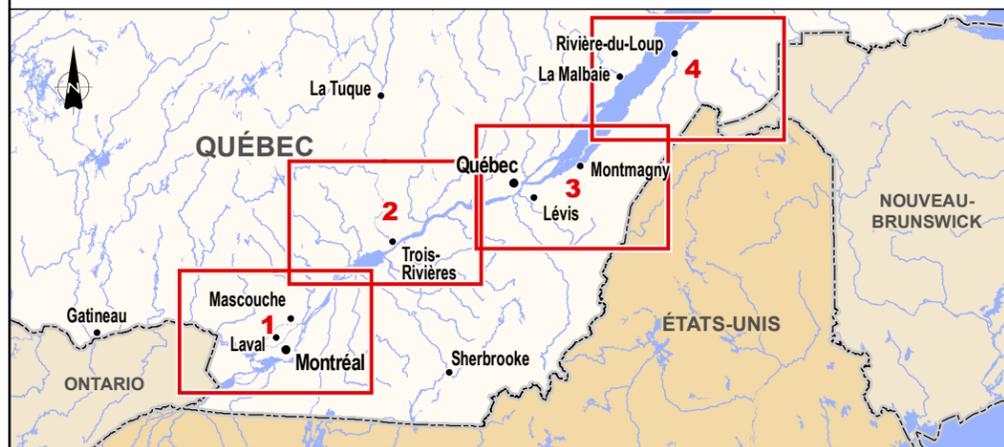
**POPULATION / POPULATION**

(habitant / habitant)

0 à 1 999		0 to 1,999
2 000 à 9 999		2,000 to 9,999
10 000 à 49 999		10,000 to 49,999
50 000 à 99 999		50,000 to 99,999
100 000 à 2 000 000		100,000 to 2,000,000

**NOTES / NOTES**

À l'extérieur de la ZEL, seules les municipalités de plus de 10 000 habitants sont illustrées. \* Outside the LAA, only municipalities with more than 10,000 inhabitants are represented.



**Plan de localisation / Location Map**

**SOURCES / REFERENCES**

- MRN (BDGA 1M, hydrographie) 2010.
- MRN (BDGA 1M, réseau routier) 2010.
- MRN (BDGA 1M, découpages administratifs) 2012.
- MRN (BDGA 1M, pôles d'occupation) 2010.
- RNCan (BNDT 50k et 250k, pôles d'occupation) 2010.
- MAMROT (Gouvernement du Québec, Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire) 2013.

**OLÉODUC ÉNERGIE EST**  
**ENERGY EAST PIPELINE**

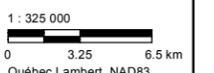


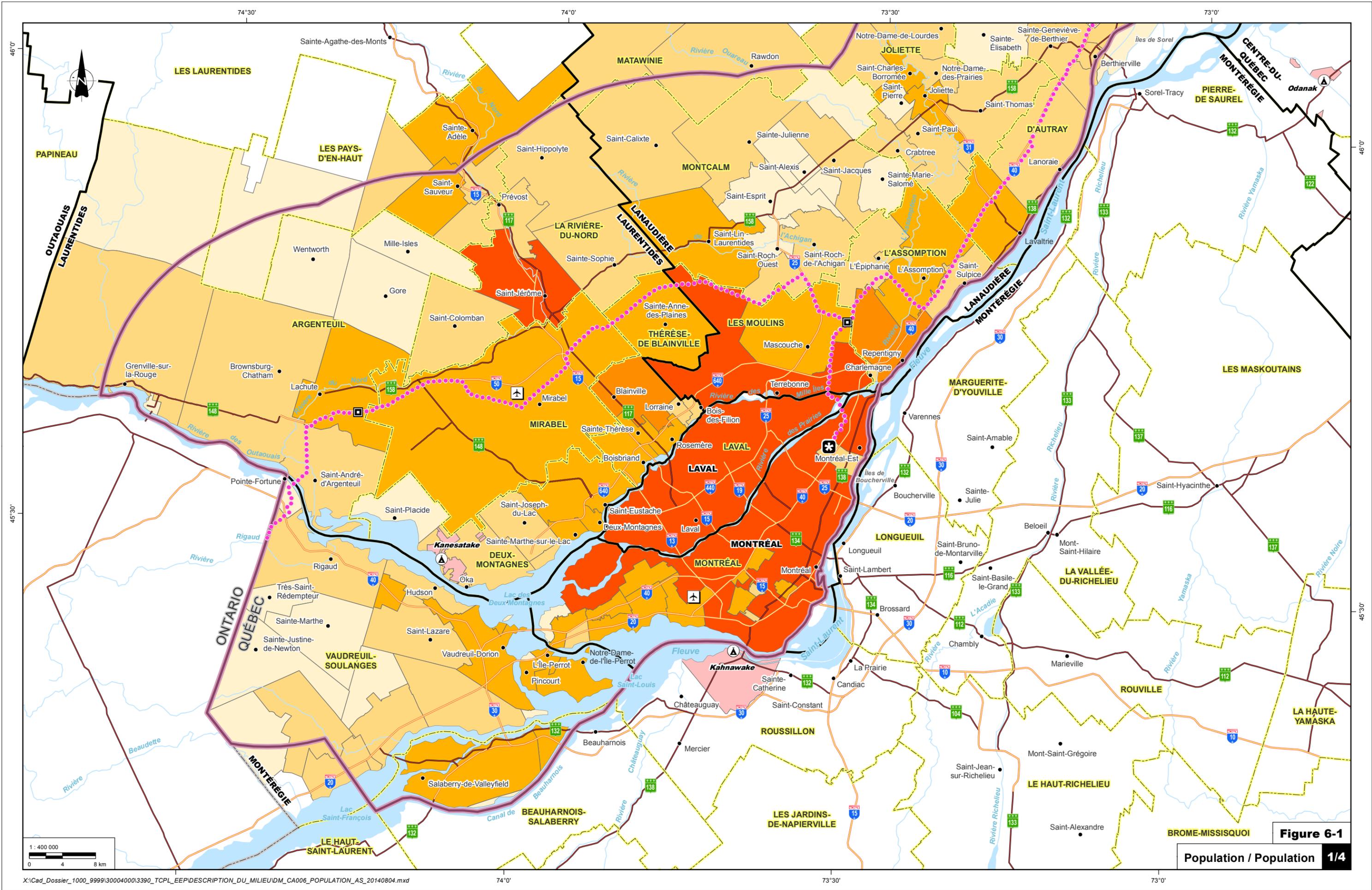
**Figure 6-1**

**Population**  
**Population**

Cartographie / Cartography:  
Chargé de projet / Project Manager:  
Date : 2014-08-04

Anne-Marie Marquis  
Claude Veilleux, ing. & agr.  
Dossier : 3390-141

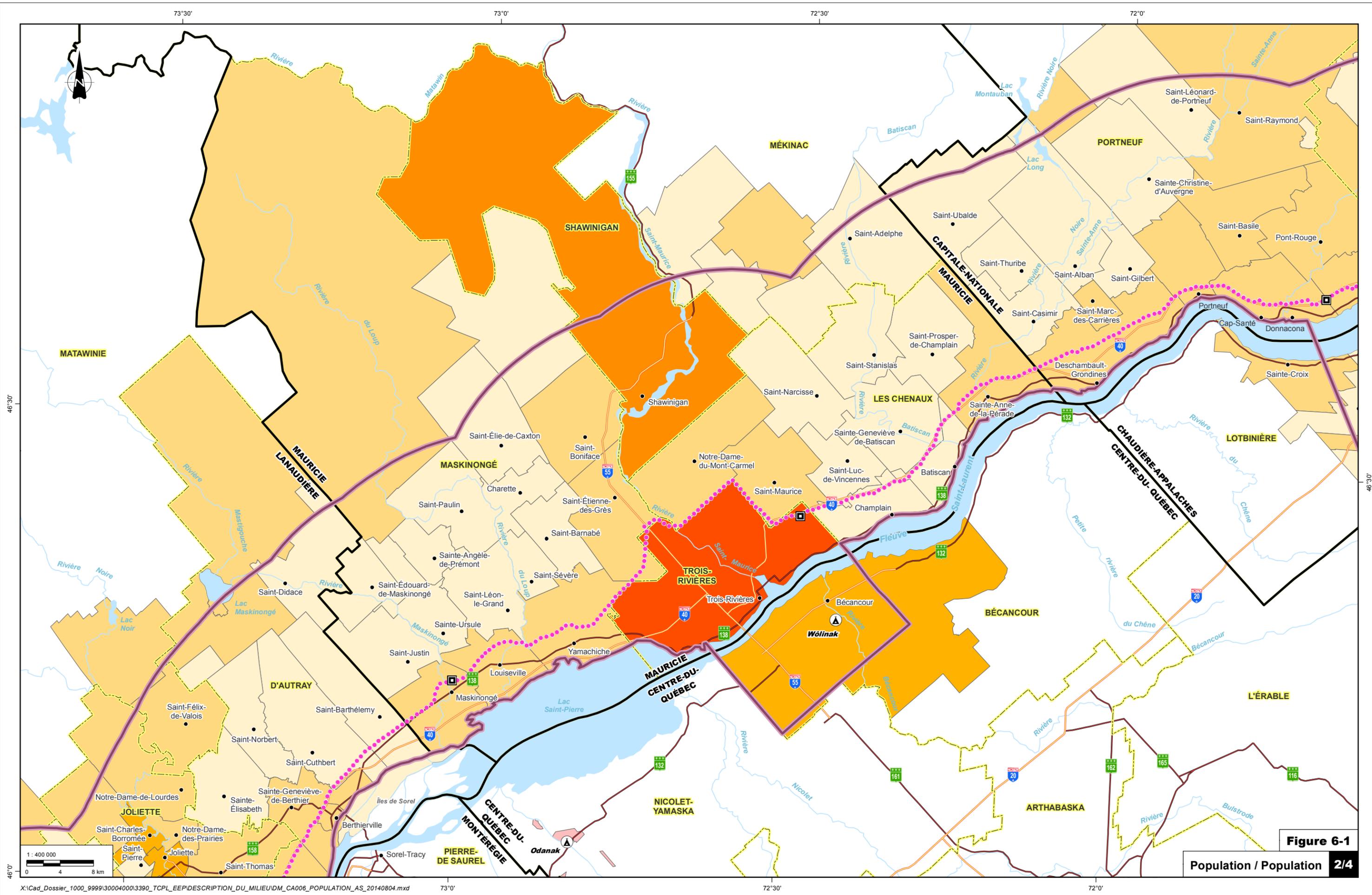




**Figure 6-1**

Population / Population **1/4**

1 : 400 000  
0 4 8 km



**Figure 6-1**

**Population / Population 2/4**

1 : 400 000  
0 4 8 km



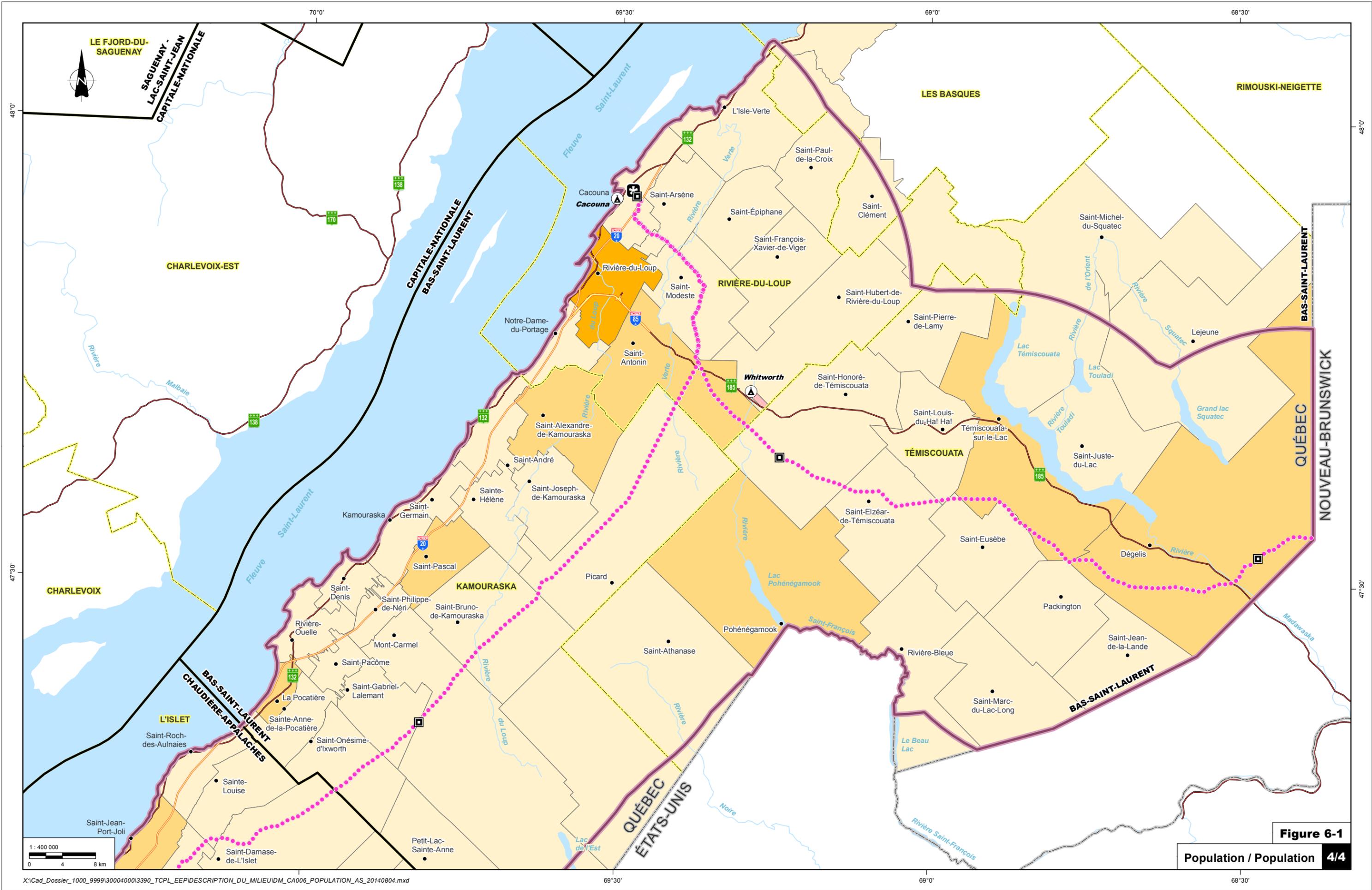


Figure 6-1

Population / Population 4/4

## **ANNEXE B**

### **Tableau 6-B-1 Répartition de la main-d'œuvre par secteur d'emploi selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et par MRC**



**Tableau 6-B-1 Répartition de la main-d'œuvre par secteur d'emploi selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et par MRC**

MRC	Main-d'œuvre Totale *	Toutes les industries	Agriculture, foresterie, pêche & chasse	Extraction minière, pétrole & gaz, et exploitation de carrière	Services publics	Construction	Fabrication	Commerces de gros & de détail	Transport & entreposage	Industries culturelle et de l'information	Finances & assurances	Services immobiliers & de location	Services professionnels, scientifiques & techniques	Gestion de sociétés & d'entreprises	Services administratif, de soutien & de gestion	Services d'enseignement	Services de santé & assistance sociale	Arts, spectacles & loisirs	Hébergement & restauration	Autres services	Administration publique
Beauharnois-Salaberry	31,690	30,995	725	250	590	2,710	4,145	5,670	1,575	265	905	335	1,210	25	1,325	1,810	4,505	435	1,620	1,565	1,325
Vaudreuil-Soulanges	80,065	78,815	995	160	490	4,535	10,105	16,530	5,935	1,760	2,355	1,415	6,225	60	2,760	5,255	7,680	1,430	3,930	3,255	3,940
Argenteuil	15,990	15,485	635	80	85	1,215	3,090	2,345	875	145	330	165	460	15	660	825	1,660	470	1,000	765	670
Les Pays-d'en-Haut	20,940	20,545	80	45	200	1,770	1,220	3,465	855	445	760	810	1,785	20	895	1,695	1,905	950	1,660	830	1,155
La Rivière-du-Nord	61,215	60,025	510	185	650	5,685	8,010	10,955	3,160	980	1,295	790	2,785	100	2,255	4,115	7,690	1,010	3,745	3,195	2,930
Deux-Montagnes	53,735	52,675	945	165	445	4,315	6,800	9,970	3,230	1,355	2,135	685	6,755	50	1,880	3,130	5,340	980	2,425	2,470	2,605
Mirabel	24,210	23,870	945	30	245	2,545	3,335	3,935	1,540	370	600	250	1,285	0	835	1,615	2,560	340	1,160	1,070	1,205
Thérèse-De Blainville	85,910	84,435	355	120	875	6,655	10,755	16,605	4,355	2,105	3,220	1,400	6,300	105	2,765	5,810	8,740	1,680	4,475	3,295	4,815
Laval	215,155	209,700	645	190	1,465	11,745	23,120	42,175	11,385	6,055	10,560	3,640	17,285	190	9,225	13,310	23,540	3,415	12,925	8,485	10,350
Montréal	984,850	944,495	2,150	840	5,350	29,985	90,105	152,595	41,365	40,740	45,065	19,400	98,965	1,205	46,670	82,100	113,710	23,725	64,760	42,775	42,970
Les Moulins	86,270	84,920	360	105	780	8,385	10,705	16,125	4,285	1,965	3,160	1,410	4,380	110	3,445	5,460	10,135	1,350	4,075	3,730	4,955
Matawinie	22,670	22,095	715	90	140	2,360	2,190	3,750	1,055	335	570	355	835	15	965	1,470	2,570	615	1,520	1,385	1,145
Montcalm	25,000	24,470	1,210	60	135	3,095	3,810	4,585	1,295	225	430	195	830	0	820	1,230	2,725	405	1,195	1,330	910
Joliette	31,765	31,010	755	85	280	2,385	4,655	5,270	1,080	450	940	350	1,150	0	930	2,180	4,875	395	2,020	1,755	1,455
L'Assomption	66,735	65,565	470	105	725	5,365	7,765	12,240	2,955	1,360	2,910	1,050	3,595	30	2,470	4,595	8,405	1,190	2,845	3,245	4,255
D'Autray	21,010	20,600	990	30	130	2,020	3,735	3,325	1,110	145	490	135	640	0	865	1,150	2,490	235	1,115	1,215	755
Maskinongé	17,915	17,560	1,060	85	125	1,425	3,775	2,555	805	160	435	175	500	15	540	850	1,915	195	1,145	970	830
Mékinac	5,740	5,525	485	60	50	410	800	805	365	30	155	15	220	0	90	270	760	70	345	205	385
Shawinigan	21,525	20,930	275	80	260	1,390	3,305	3,460	685	200	525	240	675	0	595	1,530	3,125	365	1,435	1,050	1,725
Trois-Rivières	65,945	64,160	360	115	1,235	3,435	7,385	11,000	2,375	1,500	1,705	840	3,175	35	2,690	5,690	9,610	1,110	4,660	3,075	4,170
Les Chenaux	9,130	9,030	750	10	100	850	1,220	1,335	420	90	185	50	300	5	-750	440	1,350	140	415	515	610

MRC	Main-d'oeuvre Totale *	Toutes les industries	Agriculture, foresterie, pêche & chasse	Extraction minière, pétrole & gaz, et exploitation de carrière	Services publics	Construction	Fabrication	Commerces de gros & de détail	Transport & entreposage	Industries culturelle et de l'information	Finances & assurances	Services immobiliers & de location	Services professionnels, scientifiques & techniques	Gestion de sociétés & d'entreprises	Services administratif, de soutien & de gestion	Services d'enseignement	Services de santé & assistance sociale	Arts, spectacles & loisirs	Hébergement & restauration	Autres services	Administration publique
Bécancour	9,945	9,775	0	0	265	800	1,610	1,380	445	120	295	125	0	0	0	675	1,015	0	530	450	500
Portneuf	25,860	25,550	1,155	185	185	1,730	3,900	4,325	1,055	200	845	220	1,260	0	830	1,480	2,865	475	1,280	1,430	2,125
La Jacques-Cartier	21,860	21,650	230	20	85	1,995	1,465	2,920	670	305	665	255	1,625	50	735	1,510	2,720	350	955	780	4,315
Québec	303,865	299,580	965	340	1,830	13,845	18,585	47,890	10,680	5,875	12,790	4,560	23,215	145	11,415	22,650	39,520	5,480	22,800	13,465	43,520
Lotbinière	16,630	16,550	3,390	800	50	1,715	3,620	2,110	865	110	595	105	615	0	455	755	1,465	185	705	740	800
Lévis	79,980	79,195	655	90	335	4,670	8,740	12,785	3,040	900	6,245	1,125	5,135	72	2,520	5,870	10,810	965	4,510	3,180	7,550
La Nouvelle-Beauce	20,165	19,980	1,625	25	85	1,675	4,225	2,600	805	325	780	95	880	0	495	905	2,040	190	935	1,165	1,125
Bellechasse	19,030	18,920	1,760	75	50	1,440	4,050	2,765	685	110	1,140	195	505	0	515	895	1,870	210	695	1,225	725
Montmagny	11,265	11,080	655	0	0	795	2,685	1,560	620	20	280	60	260	0	195	670	1,475	125	635	600	420
Kamouraska	10,260	10,155	910	180	30	725	1,490	1,470	470	50	335	70	380	0	335	680	1,330	115	515	585	500
L'Islet	9,360	9,230	805	40	10	385	2,870	1,180	530	15	190	45	250	0	210	415	895	125	535	370	360
Rivière-du-Loup	17,880	17,635	1,025	425	155	955	2,460	2,915	865	160	430	190	635	30	600	1,270	2,325	205	1,430	665	900
Les, Basques	4,005	3,935	540	20	0	400	390	615	220	35	135	0	100	0	70	185	485	75	180	250	200
Témiscouata	9,415	9,295	1,305	70	35	580	1,440	1,225	520	45	220	35	230	20	170	720	1,075	150	505	495	460
<b>Québec</b>	<b>4,183,445</b>	<b>4,085,130</b>	<b>84,470</b>	<b>20,770</b>	<b>33,815</b>	<b>241,780</b>	<b>476,390</b>	<b>671,205</b>	<b>181,295</b>	<b>98,340</b>	<b>159,230</b>	<b>61,365</b>	<b>28,115</b>	<b>3,965</b>	<b>156,130</b>	<b>301,425</b>	<b>496,125</b>	<b>78,795</b>	<b>253,145</b>	<b>189,290</b>	<b>295,480</b>

NOTE : \* Population âgée de 15 ans et plus, par classe d'industrie

SOURCE: Statistiques Canada, 2013a